

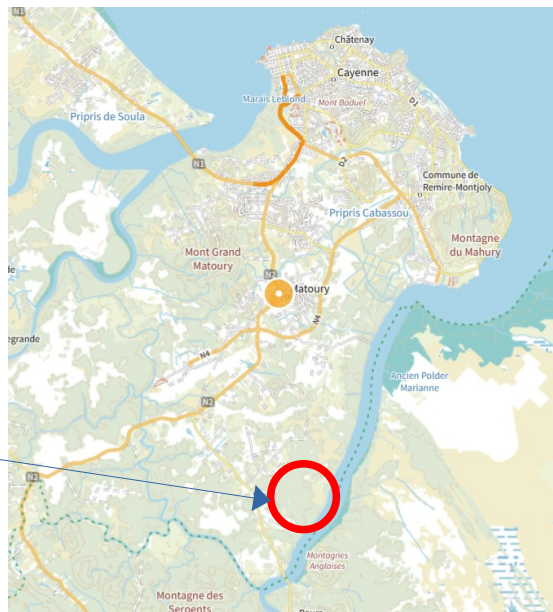
# Habitation *la Philippine* à Jean Joseph Pain n° 65

## 1. La situation géographique

Ce terrain de la commune de Matoury en Guyane se situe sur la rive gauche du Mahury. Il est l'un des terrains donné en concession par le gouvernement lors de la redistribution des terres de l'ancienne habitation à Lamothe Aignon.

Géoportail, 2023

Habitation *la Philippine*



(Carte de Siredey de 1832)

Notre habitation correspond à la **parcelle n° 65**.

Elle est comprise entre l'habitation à Joseph Ursleur (n° 66) et celle de Logois (n° 64).

## 2. Les habitants

### 2-1 Le propriétaire, Jean Joseph Pain

Jean Joseph Pain, officier de santé, obtient le 12 décembre 1804 la concession d'un terrain. Celui ci dépendait de l'ancien propriété à Lamothe-Aigron (1660 - 1729).

« [...] Vu la pétition de Monsieur Pain, officier de santé, domicilié à Cayenne, tendant à obtenir la concession d'un terrain faisant partie de celui dit Lamothe, appartenant à l'état, situé sur la rive gauche de la rivière de Mahury<sup>1</sup> »

Son habitation est dite *la Philippine* du prénom de son épouse Sophie **Philippine** Elisabeth Rouxel qu'il a épousée en 1803 à Cayenne.

Jean Joseph Pain naît en 1773 dans la ville de Pons située en Charente-Maritime où son père est commerçant.

Par ailleurs, Jean Joseph Pain est propriétaire d'une deuxième habitation dite *Roura* située à Roura. Il la détient, sans doute, de son épouse, suite au décès en 1823 de sa belle mère, Françoise Beaufiles veuve de Thomas Rouxel.

Jean Joseph Pain décède le 15 janvier 1858 à Cayenne bien après son épouse inhumée en 1839 dans le cimetière de Cayenne. Sa succession, très longue à se régler, se dénoue par la mise en vente par licitation de l'habitation *Roura* en 1866 par ses héritiers. C'est Henri François Pain, son fils, procureur à Cayenne, qui en devient le propriétaire<sup>2</sup>. En 1871<sup>3</sup>, il revend son habitation à Alexandre Coüy, son beau frère.

Quant à notre habitation *la Philippine*, les documents nous manquent pour en écrire sa destinée. Néanmoins, le cadastre actuel de Matoury indique comme propriétaire actuel du terrain<sup>4</sup> le nom de Dominique Pain, le fils aîné de Jean Joseph Pain décédé en 1851 donc antérieurement à son père?

ANNEE DE MAJ		DEF DHR	COM	TRES		RELIEVE DE PROPRIETE														
2028		973	987 MATOURY	981																
Propriétaire/Succession		MIBB3Q		PAINDOMINIQUE																
STOUPAN		97300 CAYENNE																		
DESIGNATION DES PROPRIETES										PROPRIETES BATIES										EV
AN	SEC	N° PLAN	C PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N°PORTE	N°INVAR	S TAR	M PVAL	AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	CV		
DESIGNATION DES PROPRIETES										PROPRIETES NON BATIES										EVALUATION
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	EPDP	S TAR	SUF	GRSS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CAD						
71	AS	7		STOUPAN CENTRE	0026			307A	AJ	L	01		118 90 56 80 32 56							

1 AT Guyane, 3P 1.

2 AT Guyane, acte notarié du 16 mai 1871, notaire Dunezat.

3 Ibid.

4 Parcelle AS 0007.

### Généalogie de Jean Joseph Pain

Jean Joseph 5/11/1773 (**Pons, Charente Maritime**) – 15/1/1858 (**Cayenne**) & 14/6/1803 (**Cayenne**) Sophie Philippine Elisabeth **Rouxel** 17/11/1775 (**Cayenne**) - 17/4/1839 (**Cayenne**)

- Marie Alexandre Dominique 18/10/1806 (**Cayenne**) - 19/2/1851 (**Cayenne**) & 24/10/1836 (**Cayenne**) Anne Marie Joséphine **Carriot** 26/5/1808 (**Cayenne**) – 9/7/1844 (**Cayenne**)
  - Marie Louis Joseph 19/10/1839 (**Cayenne**) – 19/10/1841 (**Cayenne**)
  - Louise Marie Joséphine 9/6/1841 (**Cayenne**) – 16/7/1856 (**Pons**)
  - Marie Dominique 23/2/1844 (**Cayenne**) – 18/7/1844 (**Cayenne**)
- Henri François 2/5/1809 (**Cayenne**) - après avril 1872 & 18/11/1833 (**Pons**) Marie Louise **Huteau** 17/9/1803 (**Pons**) – 5/1/1871 (**Pons**)
  - Joséphine Sidonie Marie Louise Gabrielle ca 1845 – 17/7/1924 (**Brest**) & 28/9/1871 (**Pons**) Emile Joseph **Coüy** 16/6/1837 (**Cayenne**) – 28/5/1925 (**Brest**)
- Joséphine Eugénie 17/3/1816 (**Cayenne**) – 28/7/1848 (**Cayenne**) & 16/6/1836 (**Cayenne**) Alexandre **Couy** 15/11/1806 – 27/7/1881 (**Nantes**)
  - Emile Joseph 16/6/1837 (**Cayenne**) – 28/5/1925 (**Brest**)
  - Marie Philippine Eugénie 3/1/1844 (**Cayenne**) – 17/3/1878 (**Toulouse**) & 25/6/1863 (**Cayenne**) Arthur Alexis **Delteil** 28/5/1837 (**St Denis d'Oléron**) – 16/7/1905 (**Nantes**)
    - Robert Alexandre Emile 22/1/1874 (**St Denis de la Réunion**) – 30/12/1957 (**St Mandé**)
    - Louis Gabriel Auguste Jean Baptiste 18/2/1877 (**St Denis de la Réunion**) – 10/1/1935 (?)

Revenons à l'étude de la famille Pain.

Les liens avec la ville de Pons, lieu de naissance de Jean Joseph Pain, continueront d'exister bien après son décès :

- Son fils, Henry François, s'y marie en 1833 et son épouse Marie Louise Huteau y décède en 1871, ville de sa naissance.
- La fille d son fils Henry François, Joséphine Sidonie Marie Louise Gabrielle, s'y marie en 1871 avec Emile Joseph Coüy.

## 2-2 Les devenirs des anciens esclaves après 1848

En 1848, lors de l'abolition de l'esclavage, 17 esclaves de notre habitation accèdent à la liberté<sup>5</sup>. Auparavant, nous avions :

- 49 esclaves en 1822
- 41 esclaves en 1832

Essayons de reconstituer, après leurs libertés, leurs parcours de vie.

### AFFRANCHIS DE L'HABITATION LA PHILIPPINE EN 1848

NOM	Prénom	AGE	SEXE	DÉCÈS
MINOE	Charles	36		Petit fils de Thérèse ; Dcd le 21/4/1863 sur <i>Tigamy</i>
MINOE	Christine	20		Sur <i>Tigamy</i> en 1853, 1855 et 1858 lors de la naissance de ses enfants
MINOE	Stanis	22		Dcd le 14/7/1870, propriétaire de l'habitation <i>Sainte Isoline</i>
MINOE	Thérèse	83		Dcd le 15/8/1861 sur <i>la Phillipine</i>
MIPA	Anasthasie	18		En 1855 sur Kaw ; 1860, 1865, 1867 naissances de ses enfants à Kaw
NAROSIE	Pierre Louis	4		Fils de Rose, marié le 5/10/1901 avec Christine Albi à Matoury
NAROSIE	Rose	37		1850, mariage avec Toto Jean Pierre de <i>la Phillipine</i> ; dcd le 6/10/1860 à <i>Lamothe</i>
NIMAREE	Martine	50		Dcd le 21/8/1866 sur <i>Saint Louis à la Comté</i>
NIPO	Pierre	49		Dcd 16/6/1860 à Cayenne, cultivateur à l'Ile de Cayenne
NITOS	Antoine	2		????
NITOS	Antoinette	34		Dcd le 31/1/1859 au camp Saint Denis à Cayenne (hospice civil)
NITOS	Jean louis Euloge	6		1862, jardinier à Cayenne ; 1863, décès de son épouse Privat Rose Anna ; dcd le 16/3/1876 comme <b>ouvrier mineur</b> à Mana
PEO	Théophile	19		1867, Propriétaire de l'habitation <i>la Charité (Tour de l'Ile)</i> ; dcd le 23/10/1883 habitant de <i>Roura</i> .
PITRE	Marie Thérèse	16		1850, domestique à <i>Cayenne</i> lors de la naissance de son enfant avec Noël Roselet

<sup>5</sup> Site internet : Manioc.org.



## Christian Lamendin – 26 Février 2024 - Chapitre 1- Matoury, rive du Mahury, version 2

RIKA ou RISKKA	Frédéric	45	Marié en 1855 avec Agathe Ouagnara ;Dcd le 27/11/1863 sur <i>la Phillipine</i>
TUGAU	Auguste	45	Dcd le 27/12/1854 sur <i>la Désirée</i> à Roura
ZORINA	Marie Jenny	34	Dcd le 9/2/1857 à <i>Mondélice</i> (Ile de Cayenne)

Trois familles monoparentales sont présentes dont les patronymes n'existent plus aujourd'hui à priori :

- **La famille MINOE**

La grand-mère, Thérèse, âgée de 83 ans en 1848, demeure sur l'habitation où elle décède en 1861.

Son petit fils, Stanis est y toujours présent en 1860 avec sa deuxième épouse Isoline Ithony. Il s'occupe vraisemblablement de sa grand-mère qu'il quitte certainement après son décès. Il devient alors propriétaire d'une habitation dite *Sainte Isoline* sur laquelle il décède en 1870.

Charles, son frère, rejoint à une date indéterminée, l'habitation sucrière de *Tigamy* dans la commune du Tour de l'Ile sur laquelle subsiste encore une activité industrielle. Il y décède, célibataire en 1863. Sa probable sœur Christine y donne naissance à trois filles. L'une d'elle décède en 1878, habitant alors Cayenne. Les devenirs de sa mère et de ses deux autres sœurs nous sont inconnus.

### Généalogie Minoé

Thérèse ca 1765 – 15/8/1861 (*La Phillipine*) & xxx

- x ? & xxx
  - Charles ca 1812 – 21/4/1863 (*Tigamy*)
  - Stanis ca 1826 – 14/4/1870 (*Sainte Isoline*) & 16/7/1851 (**Tour de l'Ile**) Rosalie **Thurin** ca 1818 – 5/8/1851 (*La Phillipine*)
    - Alexis ca 1832 (*Mont Saint Bernard*) - ?
  - Stanis ca 1826 – 14/4/1870 (*Sainte Isoline*) & 19/11/1857 (**Tour de l'Ile**) Isoline **Ithony** ca 1824 – 9/8/1899 (*Malalie, quartier de Matoury*)
  - Christine ca 1826 - ?
    - Marie Henriette 8/2/1853 (*Tigamy*) – 6/7/1878 (*Saint Vincent*)
    - Louise Adélaïde 28/4/1855 (*Tigamy*) – ?
    - Louise Lucie 28/12/1857 (*Tigamy*) – ?

- **La famille NITOS**

Elle se compose de la mère Antoinette et de ses enfants Antoine et Euloge puis de Benoît né libre en 1849 sur *la Phillipine*. Sans plus de précisions, Antoinette décède à l'hospice du camp Saint Denis à Cayenne en 1859. Entre temps son fils Jean Louis Euloge est jardinier à

Cayenne lorsqu'il se marie avec Rose Anna Privat, couturière. Son épouse décède peu de temps après en 1863 et nous le retrouvons lors de son décès en 1876 comme ouvrier mineur sur le placer *Bonne Entente* sur la Mana. Quant à ses frères Antoine et Benoît, nous n'avons retrouvé aucuns documents à leurs sujets.

On peut, en résumé, penser que la famille ne soit pas demeurée sur notre habitation ou du moins durant une courte période.

### Généalogie Nitos

Antoinette ca 1814 – 31/1/1859 (*hospice du camp St denis*) & xxx

- Jean Louis Euloge ca 1842 – 16/3/1876 (*Mana*) & 4/12/1862 (*Cayenne*) Rose Anna Privat 27/2/1842 (*Cayenne*) – 10/12/1863 (*Cayenne*)
- Antoine ca 1846 - ?
- Benoît 16/3/1849 (*La Philippine*) - ?

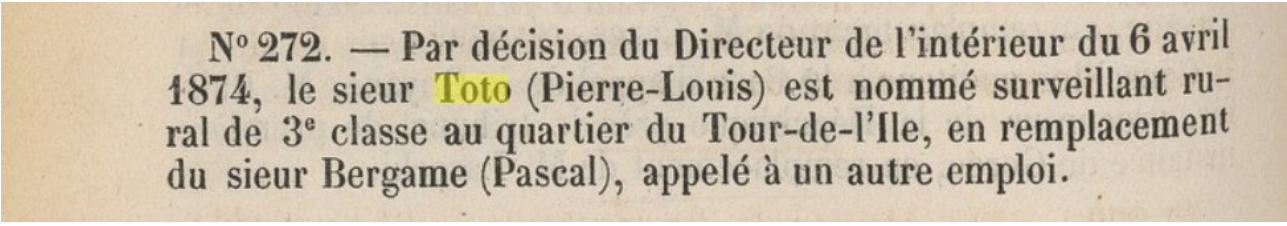
- **La famille NAROSIE**

Elle se compose de la mère Rose et de son fils Pierre Louis.

Rose se marie en 1850 avec Jean Pierre Toto, nouveau travailleur installé sur *la Philippine*.

En 1853, le couple travaille sur l'habitation voisine de Lamothe où Rose décède en 1860.

Leur fils, Pierre Louis en couple avec Christine Albi a une fille Gertrude en 1865 sur l'habitation *les deux sœurs*. En 1874, il devient surveillant rural de la commune du Tour de l'Ile, propriétaire de l'habitation *Sainte Gertrude*.



N° 272. — Par décision du Directeur de l'intérieur du 6 avril 1874, le sieur **Toto** (Pierre-Louis) est nommé surveillant rural de 3<sup>e</sup> classe au quartier du Tour-de-l'Ile, en remplacement du sieur Bergame (Pascal), appelé à un autre emploi.

(Gallica, Journal officiel de la Guyane de 1874)

En 1908 et 1912, il participe aux élections du conseil municipal de Matoury sans y être élu. Il décède à Cayenne en 1923.

### Généalogie Narosie-Toto

Rose ca 1811 – 6/10/1860 (**Lamothe**) & 4/4/1850 (**Tour de l’Ile**) Jean Pierre **Toto** ca 1804 - 11/12/1876 (**Macrabo**)

- Pierre Louis ca 1844 – 2/12/1923 (**Cayenne**) - & 5/10/1901 (**Matoury**) Christine **Alby** ca 1849 - ?
  - Gertrude 16/11/1865 (**les deux sœurs**) – après 1914

En ce qui concerne les célibataires de notre habitation, leurs destins se révèlent très disparates.

Seul, Frédéric Rika demeure sur place et y décède en 1863 soit quinze années après la fin de l’esclavage.

Concernant les femmes célibataires ou non mariées, nous avons :

- Anasthasie Mipa est habitante de Kaw en 1855. Par la suite, ses enfant y naissent dont le quatrième et dernier en 1867.
- Martine Nimaréeée décède en 1866 sur la Comté où elle demeure.
- Marie Thérèse Pitre est, en 1850, domestique à Cayenne puis matelassière lors de la naissance de son deuxième enfant à Cayenne en 1854.
- Marie Jenny Zorina décède en 1857 sur l’habitation sucrière de *Mondélice* à l’Ile de Cayenne.

Aucunes de ces femmes ne sont demeurées vivre au Tour de l’Ile. Par ailleurs, elles ne se sont pas mariées.

Pour les hommes célibataires, nous avons :

- Pierre Nipo est cultivateur à l’Ile de Cayenne lors de son décès en 1860.
- Théophile Péo est devenu propriétaire de son habitation dite *la Charité* au Tour de l’Ile. Il y habite en 1868 mais lors de son décès en 1870 à Cayenne, il demeure, comme célibataire, à Roura.
- Auguste Tugau décède en 1854 comme cultivateur sur l’habitation *la Désirée* à Roura.

Ces hommes sont restés à priori célibataires. Un seul est devenu propriétaire de son habitation.

## 2-3 Les nouveaux travailleurs après 1848

La plupart des anciens esclaves sont partis de notre habitation *la Philippine* remplacés en partie par des nouveaux travailleurs en provenance principalement des habitations voisines. Nous avons ainsi, venus de l'habitation *la Joséphine* à Trillet.

- **Alexandrine Sablière** y donne naissance à son fils Alexandre en 1850, ensuite elle rejoint l'habitation *Tigamy*.
- **Reine ou Ursule Boucari** y donne naissance à son fils Hubert en 1850 puis elle décède sur l'habitation voisine *l'Occasion* en 1857.
- **Joséphine Trochimara et sa famille.** Charles Joseph, le fils de Joséphine y naît en 1852. Ensuite, la famille rejoint l'habitation *Tigamy*.
- **Anna Calbaro** y décède comme cultivatrice en 1864 à l'âge de 17 ans.

Le maintien de l'activité agricole se confirme par l'existence d'un fermier et le recrutement de travailleurs d'origines Indienne.

En 1855, Jean Joseph Pain signe<sup>6</sup> un bail de fermage d'une durée de deux années pour son habitation *la Philippine* avec Charles René Marigard.

*« René Marigard dirigera les travaux de cette habitation et aura soin des maisons, cases et usines en bon père de famille.*

*Il fera tous ses efforts pour avoir des travailleurs en aussi grand nombre que possible, mais les engagements seront contractés au nom de M. Pain.[...]*

*M. René Marigard habitera avec sa famille la maison à maître.<sup>7</sup> »*

Nous retrouvons cette information sur les registres d'état civil avec le nom de Marigard comme fermier de l'habitation en 1857 et 1860. Le bail de fermage a sans doute été reconduit après 1857. Par ailleurs, on y note également les décès de deux travailleurs Indiens immigrés en 1861 et 1862 recrutés dans le cadre du bail.

Les habitants suivants: Colva, Moucha, Magellan, Melit, Toto, Garus, Gongognon, Aron, Lipos sont également demeurés sur notre habitation dont la dernière mention à l'état civil date de 1873 avec la naissance d'Albert Aubrot. Sa mère travaille alors à Cayenne

## 3. Le terrain, les bâtiments, les productions agricoles

### 3-1 Le terrain

---

<sup>6</sup> AT Guyane, acte notarié 108 du 10 mars 1855, notaire Déchamp.

<sup>7</sup> Ibid.

## Christian Lamendin – 26 Février 2024 - Chapitre 1- Matoury, rive du Mahury, version 2

Le 2 novembre 1804 (11 brumaire an 13) Jean Joseph Pain obtient la concession d'un terrain sur la rive gauche du Mahury dépendant des anciens terrains à Lamothe-Aigon.

« [...] qui le sépare de celui de Monsieur Noleau, et de l'autre par un terrain non concédé, le tout détaillé dans le procès verbal d'arpentage du 11 brumaire an 13 par le dit Sr Prévost.

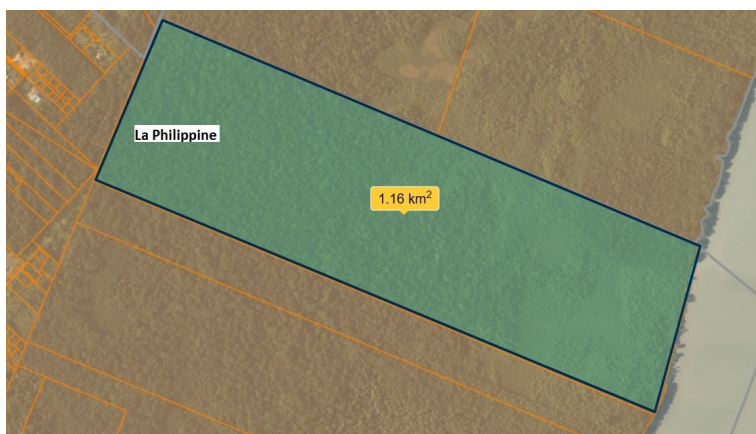
[...] Un terrain de six cents pas de face sur deux mille de profondeur, à prendre sur le terrain dit Lamothe [...]

Cayenne le 21 frimaire an 13 de la République. <sup>8</sup>»

Le terrain mesure approximativement 600 mètres de façade sur le Mahury sur une profondeur de 2000 mètres. En amont, il est mitoyen avec celui d'Antoine Noleau († 1817), future habitation à Ursleur puis à Mathurin, et celui concédé en 1805 à Louis Devante, future habitation à Logois.

Le cadastre de 2023 reprend ces éléments et nous indique une parcelle numérotée AS 0007 d'une superficie de 1,16 km<sup>2</sup> à Dominique Pain.

(Géoportail, cadastre 2023)



(Siredey, 1832)

n°66 : Ursleur

n°64 : Logois

**n° 65 : Pain**

---

8 AT Guyane, 3P1.



**Christian Lamendin – 26 Février 2024 - Chapitre 1- Matoury, rive du Mahury, version 2**

Comme on peut le voir sur cette carte de Siredey (n° 65), un premier ensemble de bâtiments se situe au niveau d'un ancien chemin reliant Stoupan à la Levée et un second sur une élévation de terrain en bordure du Mahury.

Un plan, aujourd'hui abîmé, réalisé en 1838 décrit en partie notre habitation et reprend les informations de Siredey à savoir la forme rectangulaire du terrain, la traversée de celui-ci par un chemin et les deux sites avec ses bâtiments.



**(AT Guyane, 3P3)**



La limite de terrain avec celui de Noleau passe par les bornes n°1 à n°11 et traverse un îlet de terre haute, commun entre les deux propriétaires, limité par les bornes n°9 et 10.

Entre les bornes 1 et 2, nous avons, sur le plan, la représentation d'un filon de dolérite débutant à Paramana et finissant à proximité de l'habitation *la Joséphine* à Trillet.

Des canaux de drainage sont visibles sur la partie de terrain comprise entre le filon de dolérite et le Mahury.

### **3-2 Les bâtiments**

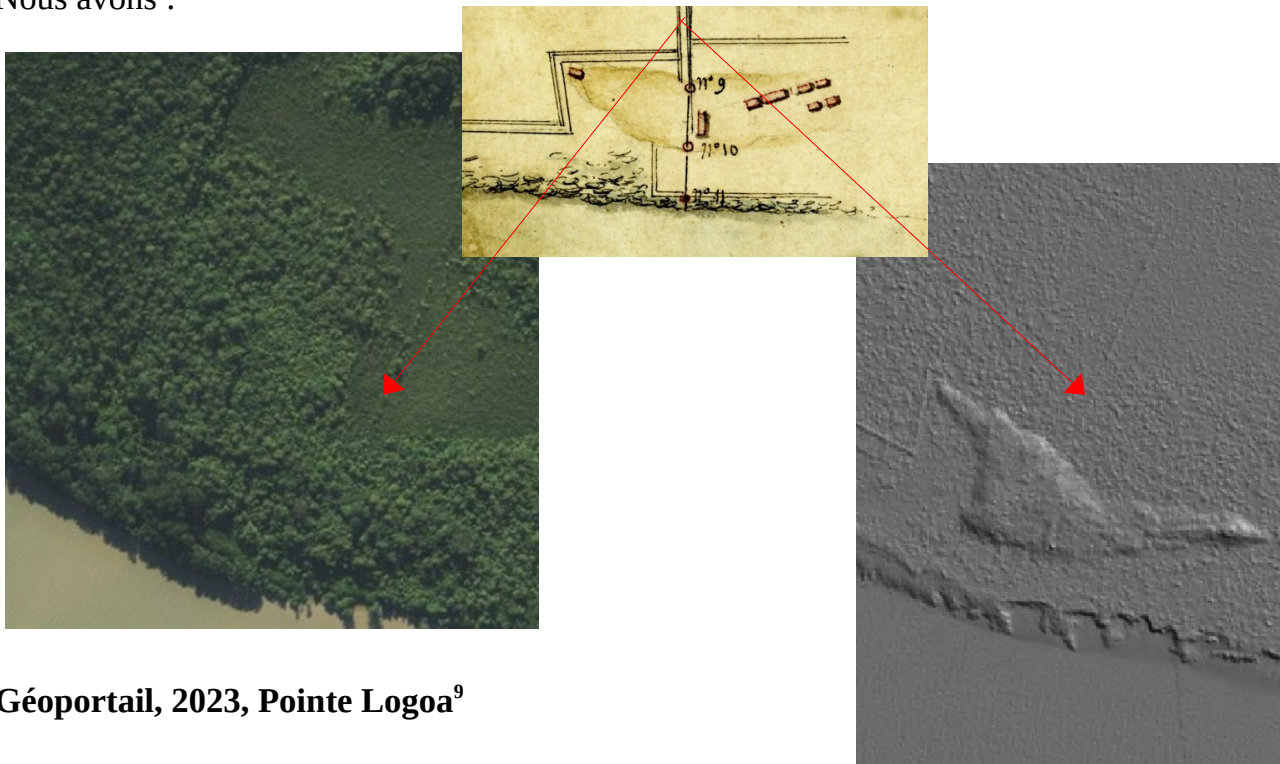
Trois ensembles de bâtiments sont représentés sur notre plan :

- Ceux de l'îlet proche du Mahury
- Ceux en dessous et sur le filon rocheux
- Ceux compris entre le chemin et le filon rocheux

Une reconnaissance sur le terrain en octobre 2023 a permis de reconnaître et confirmer ces trois ensembles que nous allons essayer de détailler dans la mesure du possible.

#### **3-2-1 Les bâtiments de l'îlet**

Nous avons :



**Géoportail, 2023, Pointe Logoa<sup>9</sup>**

**Lidar 2015**

<sup>9</sup> En réalité, le toponyme de l'IGN est erroné, il s'agit de Logois, ancien habitant voisin de Pain.

## Christian Lamendin – 26 Février 2024 - Chapitre 1- Matoury, rive du Mahury, version 2

La représentation de l'îlet sur le plan de 1838 est bien identifiable au résultat du Lidar. L'arrivée du canal de drainage au niveau de la borne n°9 est bien visible aussi bien sur le Lidar que sur le relevé de l'IGN. Le degré de précision du Lidar ne permet pas de mettre en évidence les anciens bâtiments.

La reconnaissance du site en octobre 2023 a révélé, après la traversée d'une zone de terrain à la végétation très épaisse (bambous, palmiers), un îlet recouvert de très nombreux blocs rocheux et de majestueuses touffes de bambous.

C'est la partie amont de cet îlet qui appartient à notre habitation. Nous n'y avons pas trouvé la trace du bâtiment représenté sur le plan ni les bornes n° 9 et 10 limitant les deux propriétés.

Nous reviendrons sur la partie aval de l'îlet dans l'étude de l'habitation à Logois. Des vestiges d'un four et de bouteilles attestent bien de l'occupation humaine de ce lieu.

### 3-2-2 Les bâtiments en dessous et sur le filon rocheux



Au niveau du filon rocheux, une partie du plan est endommagée et ne permet pas de représenter la totalité des bâtiments ou terrassements repérés sur le terrain. Ils sont au nombre de trois :

- La maison de maître avec sa terrasse
- Une élévation ceinturée par un soubassement de moellons

- Une seconde élévation avec des fours

### La maison de maître

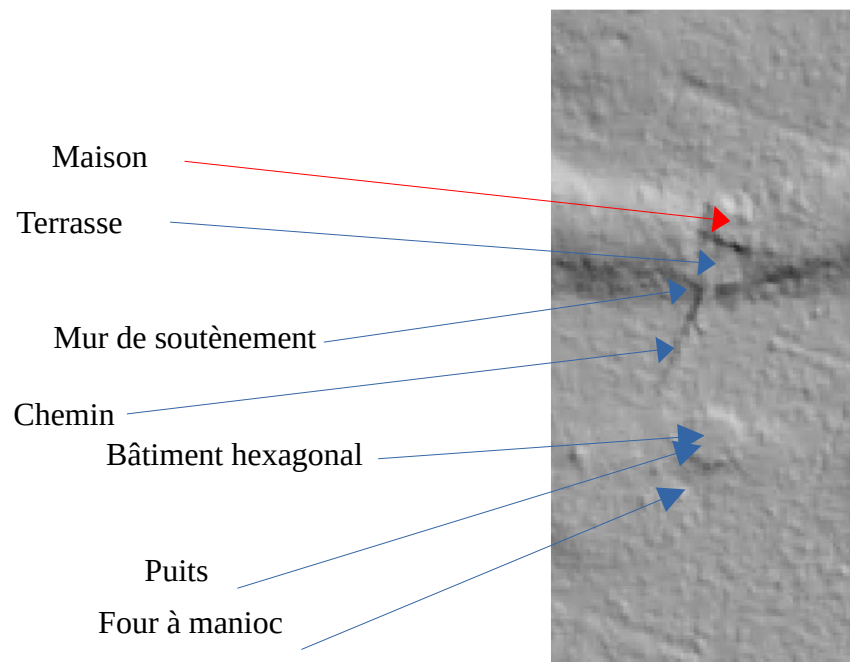
Elle est édifée sur le sommet du filon rocheux, nivelé alors pour la construire. Un passage bien marqué sur la partie gauche de la maison existe et permettait de rejoindre les case à esclaves en supposant que la face avant de la maison soit celle qui donne sur le Mahury.

Le bâtiment mesure environ 22 mètres sur 15 mètres, construit sur un sous bassement de moellons taillés dans les blocs de dolérite présents sur le site et d'une hauteur d'environ 0,50 mètres sur le devant et d'une hauteur plus importante sur l'arrière.

Deux escaliers en pierres situés sur le devant et l'arrière mènent à cette plate forme. Sur celle ci se distingue des alignement de pierres qui pourraient délimiter une galerie extérieure ou des cloisons intérieures.

L'escalier frontal mène sur une terrasse d'environ 20 mètres de largeur soutenue par un muret de moellons de dolérite. Dans son prolongement, un chemin pavé d'environ 50 mètres de longueur rejoint en contre bas un îlet de terre ferme. Ce chemin est surélevé au moyen d'un muret de pierres afin de traverser une zone inondable constituée de palmiers pinot actuellement.

A son extrémité se trouve un noyer du Brésil ou Touca avec à proximité nos deux autres bâtiments.





**Angle gauche de la maison**



**Escalier sur le devant et soubassement de la maison**



**Soubassement du chemin**

### **L'élévation ceinturée par un soubassement de moellons**

Ce bâtiment de forme hexagonale est délimité par un soubassement de moellons (0,80 mètre de hauteur). Chacun des côtés mesure environ 7 mètres. A sa surface aucun vestige n'est visible. Sur la face donnant sur le second bâtiment distant de 5 mètres, existe à priori un puits.

### **La seconde élévation avec les fours et les rouleaux**

Ce second bâtiment rectangulaire mesurant environ 18 mètres sur 8 mètres est celui représenté sur le plan. Il se situe sur une îlet de terre ferme, surélevé par un petit soubassement en moellons.

A sa surface, on trouve des amas de briques dont un four circulaire (diamètre intérieur : 0,72 mètre) encore bien visible utilisé sans doute pour la préparation du couac.

**Four en briques**



A 6 mètres du four se trouve deux rouleaux métalliques avec leurs axes d'une longueur de 0,54 m, d'un diamètre extérieur de 0,43 m et d'un diamètre intérieur de 0,32 m. L'axe est composé d'une partie cylindrique et d'une partie de section carrée. Une des extrémités du rouleau est biseautée. Ils appartiennent sans doute à un ancien moulin à sucre. En effet, nous avons en 1822 la culture de trois quarrés de cannes à sucre.

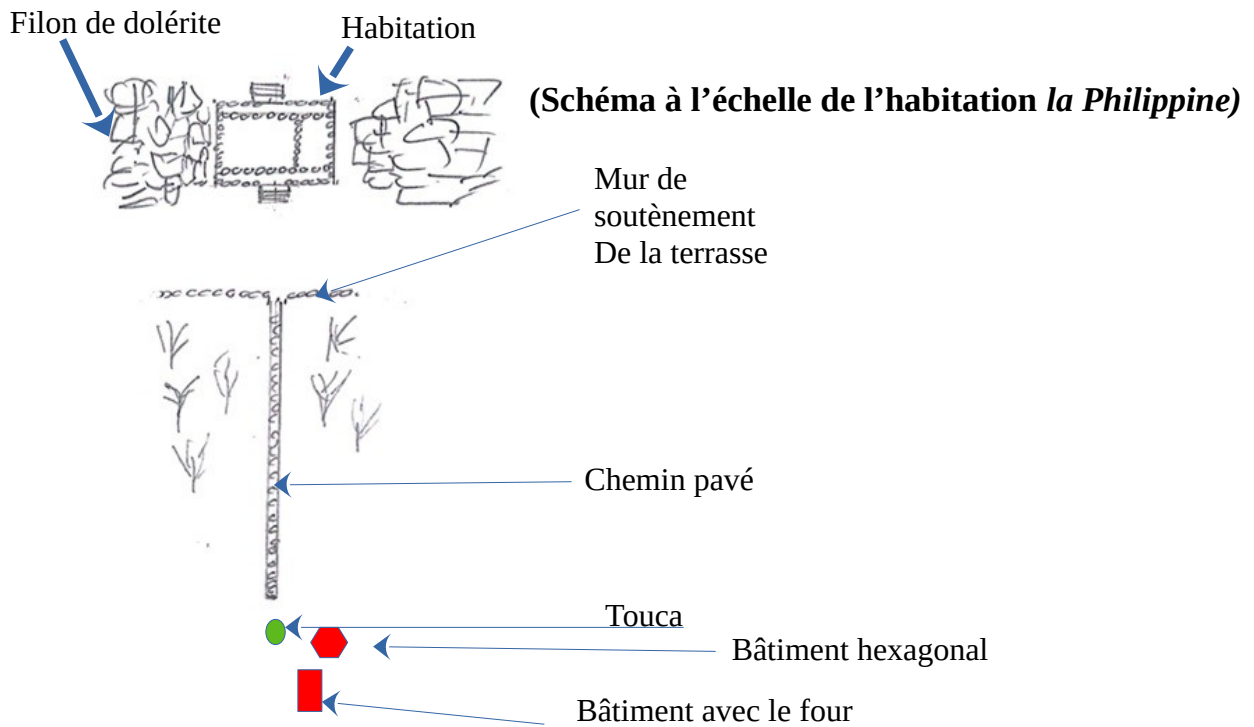






**Rouleaux métallique**





### 3-2-3 Les bâtiments au dessus du filon rocheux

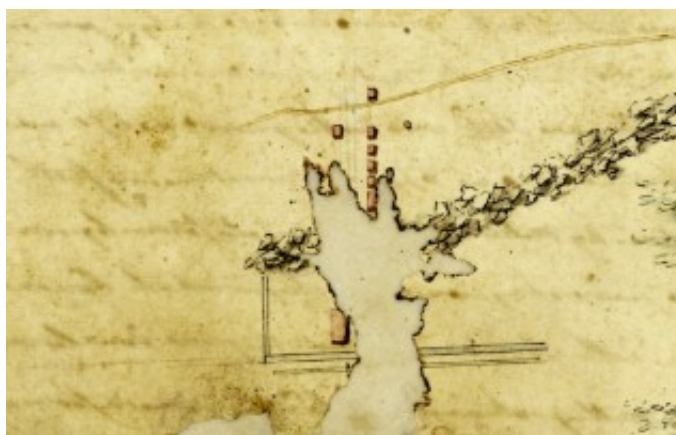
On trouve deux ensembles composés d'une chaudière métallique associée à une structure en briques et les vestiges mobiliers des anciennes case à esclaves.

#### La chaudière

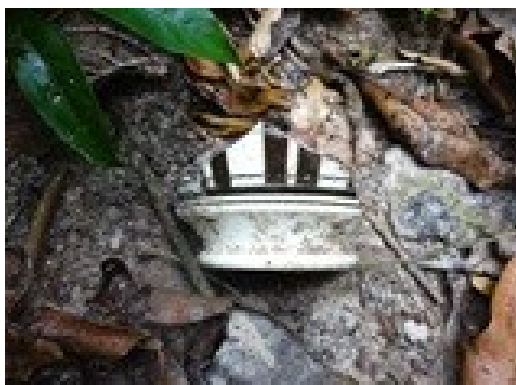
Elle se trouve à 20 mètres en arrière de la maison. Elle possède un rebord aplati et deux tenons. Un possible four en briques se trouve à sa proximité immédiate. On pourrait donc se trouver en présence de l'ancienne chaudière à sucre de la sucrerie avec sa possible reconversion pour la production de rocou.



Les cases à esclaves



Celles ci se situent alignées à l'arrière de la maison. Le terrain y est plat et non marécageux. Aucune structures en pierres n'ont été aperçues mais trois emplacements bien distincts comportent des vestiges mobiliers.



« PORCELAINE OPAQUE  
ANGLAISE D. JOHNSTON  
J  
VIEILLARD  
& Cie  
BORDEAUX »





**« BORDEAUX POTERIE  
J.VIEILLARD & Cie PORCELAINES  
D.JOHNSTON GRES »**

Ces deux marques sur le fond des bols proviennent d'une manufacture de faïencerie installée à Bordeaux. Nous avons en premier la manufacture David Johnston jusqu'en 1845 puis Jules Vieillard en prend la direction jusqu'à sa mort en 1868. Elle ferme en 1895 gérée alors par les fils de Vieillard.

A ces tessons de vaisselle se trouve associées des bouteilles en verre. On y trouve aussi bien des bouteilles soufflées manuellement avec ses traces de pontil que des bouteilles fabriquées plus industriellement à l'aide de moules mécaniques. Rappelons nous que la période d'occupation du site se situe entre 1804 et 1870 soit environ durant soixante dix années.





Dans le secteur des anciennes cases à esclaves se trouve un autre touca ainsi qu'un arbuste souvent présent sur les anciennes habitations , le couachi ou quinine Cayenne (Quassia amara)



Fruit du touca dans lequel se trouve les graines comestibles.

***Bertholletia excelsa*** est le nom scientifique du **touca** ou **noyer du Brésil**.



**Couachi**

### 3-3 Les productions agricoles

Faute d'inventaire spécifique à notre habitation, les seules indications que nous avons sont les inventaires des habitations de 1822, de 1832 et de 1861.

#### En 1822 :

- 49 esclaves, 3 quarrés de cannes à sucre, 3 quarrés de manioc, 1600 girofliers, 12 1/4 quarrés cultivés

#### En 1832 :

- 41 esclaves, girofle

#### En 1861 :

- L'habitation est absente du recensement.

Notre habitation était relativement importante et se consacrait principalement à la production de clous de girofle. Dans le bail de fermage, on indique des usines sans plus de précisions. Que désignait donc ce terme «usines » ? Sur le terrain, aucun séchoir à girofle n'a été localisé et la trace d'une sucrerie se limite à l'existence des deux rouleaux du moulin à sucre.

Il est donc possible que l'éventuel séchoir ne se situe pas à proximité de la maison.

Des cultures de cannes à sucre existent en 1822 mais disparaissent en 1832 avec sans doute un début un peu après la création de l'habitation en 1804. La faible superficie plantée en cannes à sucre et la découverte d'une seule chaudière expliquent sans doute une taille modique pour notre sucrerie.

### Conclusion

L'existence de notre habitation *la Phillipine* débute en 1804 et s'achève dans les années 1870, propriété continue de la famille Jean Joseph Pain. Avec un total de 49 esclaves en 1822, elle se situe dans le premier tiers des habitations du Tour de l'Ile vis à vis du nombre d'esclaves. Sa production agricole est alors orientée vers les cultures des cannes à sucre et des girofliers sur des terres basses asséchées au moyen de canaux de drainage.

La case hexagonale, la chaudière métallique, les rouleaux en fonte avec leurs axes et les cultures des cannes à sucre accréditent l'existence d'une sucrerie pouvant dater vers 1804 et disparaître avant 1832<sup>10</sup>. Mais où se trouvait le four ou les fours ? Pourquoi deux rouleaux

---

<sup>10</sup> Le recensement ne site pas de production de sucre.

**Christian Lamendin – 26 Février 2024 - Chapitre 1- Matoury, rive du Mahury, version 2**

au lieu des trois habituels ? Des recherches sur le terrain apporteraient sans doute ces réponses.

Le quartier à esclaves identifié sur le terrain avec ses vestiges mobiliers est un témoignage de cette transition historique d'après 1848.

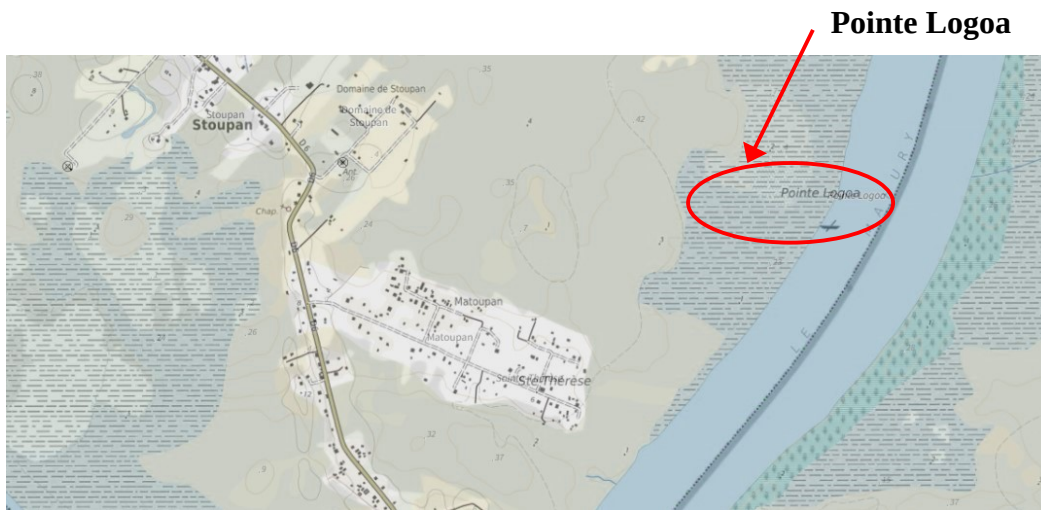
Notre habitation s'insère pleinement dans le patrimoine historique du chemin qui reliait la Levée à Stoupan. Cet ancien chemin longe le filon rocheux dans un terrain plat et boisé. Il mériterait sans doute une attention particulière afin de le faire découvrir à tous.



# Habitation *La Mothe à Logois* n° 64

## 1. La situation géographique

Ce terrain de la commune de Matoury en Guyane se situe sur la rive gauche du Mahury. Il est l'un des terrains donnés en concession par le gouvernement lors de la redistribution des terres de l'ancienne habitation à Lamotte-Aigron.



(Géoportail)



(Carte de Siredey de 1832)



Notre habitation correspond à la parcelle n° 64.

Elle est comprise entre l'habitation *la Phillipine* à Joseph Pain (n° 65) et celle de *la Providence* à Douillard (n° 63).

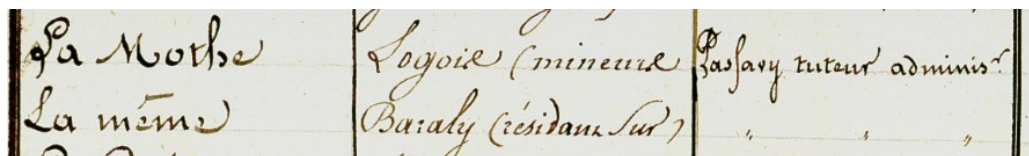
## 2. Les habitants

### 2-1 Les habitants propriétaires

Le 22 février 1806, le gouvernement concède à Louis Devante, officier de la garnison, un terrain provenant de l'ancienne habitation à Lamothe Aignon.

Louis Devante revend presque aussitôt, le 22 avril 1808, son terrain à Joseph Reybaud ou Reyband. Nous n'avons trouvé aucuns renseignements à son sujet.

L'inventaire des habitations de 1822, cite les mineurs Logois et Baraly, résidant sur l'habitation dite *La Mothe*.



(AT Guyane, 1 J 227-1)

Puis l'inventaire de Siredey de 1832 indique « Logois » comme étant le propriétaire . En 1841, le nom de Pierre Dechamp apparaît comme étant le propriétaire de Lamothe.

## 2-2 Les familles Logois et Baraly

Le père, Guillaume Louis Félix Logois naît en Martinique et se marie avec Madeleine Adélaïde Dubreuil, nièce de Jean Baptiste Baraly (décédé en 1824 sur notre habitation). Il s'éteint dans sa maison de Cayenne en 1812 laissant cinq enfants dont les deux derniers, jumeaux, naissent après son décès.

Le fils, Louis Dominique, héritier de son père, reprend l'exploitation de l'habitation. Il décède en 1837 et lègue à Toussaint Baraly sa propriété.

Sa mère, Fanny Baraly, recueille la succession de son fils très rapidement puisqu'elle décède en 1838.

Après son décès, ses frères Prothé et Joseph Gilbert, deviennent les nouveaux propriétaires de l'habitation *La Mothe*.

### Généalogie Logois

Guillaume Louis Félix 1/11/1765 (**Le Moule, Martinique**) – 16/8/1812 (**Cayenne**) & xxx

- Lafontaine 15/10/1794 (**Kourou**) - ?

Guillaume Louis Félix 1/11/1765 (**Le Moule, Martinique**) – 16/8/1812 (**Cayenne**) & 15/9/1800 (**Approuague**) Madeleine Adélaïde **Dubreuil** 16/3/1778 (**Cayenne**) – 24/8/1820 (**Kourou**)

- Louis Dominique 30/8/1805 (**Cayenne**) – 15/3/1837 (**Cayenne**)
- Marie Agnès 10/7/1808 (**Cayenne**) – 10/12/1835 (**Cayenne**)
- Joseph Michel 27/6/1810 (**Cayenne**) – 16/8/1818 (**Cayenne**)
- Jean Baptiste Guillaume Félix 1/2/1813 (**Cayenne**) – 10/9/1818 (**Cayenne**)
- Elisabeth Thérèse 1/2/1813 (**Cayenne**) - 14/11/1857 (**Cayenne**) & 31/7/1832 (**Cayenne**) Eugène **Dayrie** 26/2/1804 (**Bordeaux**) - 5/5/1838 (*en mer*)
  - Marie Augustin Judes 28/1/1839 (**Cayenne**) - – 7/10/1842 (**Cayenne**)

Les familles Logois et Baraly sont liées par le mariage de Magdeleine Adélaïde Dubreuil, petite fille de Joseph Baraly, habitant d'Approuague avec Guillaume Louis Félix. Logois

Quant à Fanny Baraly, son patronyme est en réalité lors de la naissance de ses deux premiers enfants, Fanny dit Baraly. Elle est la fille de Christine, sans doute ancienne esclave affranchie de Baraly.

Lors du décès de Guillaume Louis Félix Logois en 1812, l'état civil n'indique plus la présence de Jean Baptiste Baraly à l'Approuague. Sans doute, vient t'il s'occuper de

l'habitation du Tour de l'Île des mineurs Logois d'où sa présence en 1822 sur le recensement.

### Généalogie Baraly

Christine ca 1789 – 30/10/1849 (*la Mothe*)

- Fanny ? - ?
  - Toussaint ?- ?
  - Jean Baptiste Pierre 20/11/1829 (*Pachicourt*) - ?
  - Marie Thérèse 15/2/1834 (*La Mothe*) - ?
  - Jean Baptiste Edouard 12/1/1836 - (*La Mothe*) - ?
- **Prothé** ca 1810 – 11/9/1873 (*Ste Suzanne*) & 18/11/1834 (*Tonnegrande*) Ursule veuve **Jérôme** ca 1810 – 8/2/1866 (*La Mothe*)
- **Prothé** ca 1810 – 11/9/1873 (*Ste Suzanne*) & 2/2/1869 (*Tour de l'Île*) Suzanne **Génus** ca 1821 (*Approuague*) - ?
- Joseph **Gilbert** ca 1817 – 1/9/1856 (*Lamothe*) & 3/7/1839 (*Cayenne*) Françoise Victoire **Reine**
  - Marie Ursule Elisa 1/1/1841 (*Cayenne*) - ?
  - Marie Rose Anodine 1/12/1842 (*Cayenne*) - ?
  - Marie Adélaïde Fanny 12/7/1844 (*Cayenne*) - ?
  - Jean Baptiste Eudoxe 26/11/1851 (*Cayenne*) - ?
  - Emile ca 1852 - 23/7/1853 (*Lamothe*)

Joseph ? - après 1764 & 26/4/1746 (**Roura**) Marguerite **Marcourel** 27/10/1722 (*Cayenne*) – 11/1/1764 (*Cayenne*)

- Gilbert Joseph 20/3/1753 (**Roura**) - ?
- Jean Baptiste 6/10/1754 (**Roura**) - 19/3/1824 (*La Mothe, Tour de l'Île*)
- Thérèse 11/7/1757 (*Cayenne*) - ? & 3/11/1774 (*Cayenne*) Louis Gabriel **Dubreuil**
  - Magdeleine Adélaïde 16/3/1778 (*Cayenne*) – 24/8/1820 (**Kourou**) & 15/9/1800 (**Approuague**) Guillaume Louis Félix **Logois** 1/11/1765 (*Le Moule, Martinique*) – 16/8/1812 (*Cayenne*)

Prothé Baraly se marie en 1869 avec Suzanne Génus, installée depuis au moins l'année 1857 sur l'habitation *la Mothe* et propriétaire<sup>11</sup> depuis 1867 de l'habitation *Sainte Suzanne*. Prothé Baraly décède en 1873 sur *Sainte Suzanne*. Sa belle mère, Anne Marie Génus, y est déclarée morte en 1875, dernière année de la mention *Sainte Suzanne* à l'état civil. L'année du décès de Suzanne Génus est inconnue.

11 Partie d'un terrain détaché de l'ancienne habitation *Mont Saint Bernard* et contigu à l'habitation *la Philippine*.

Entre temps, en 1850, Prothé et son frère Gilbert vendent<sup>12</sup> à Christine Edmond, résidant sur *La Mothe*, quatre hectares de terrain. En réalité, il s'agit de Christine Sautro mariée à Edmond Sautro. Leur habitation est dite *Sainte Christine*.

### **Généalogie Sautro**

Christine ca 1806 – 9/12/1870 (*Cayenne*) & Edmond **Sautro** ca 1818 – 25/6/1862 (*Sainte Christine*)

Christine ca 1806 – 9/12/1870 (*Cayenne*) - & 18/10/1864 (**Tour de l'Île**) **Bala dit Balarouge** ca 1816 – 16/10/1877 (*Sainte Christine*)

En 1864, Christine Sautro, après le décès de son époux en 1862, se remarie avec Bala dit Balarouge et décède en 1870. Bala dit Balarouge se remarie en 1872 et décède sur son habitation *Sainte Christine* en 1877 suivi par son épouse Athénie Messenie en 1879.

### **2-3 Jean Pierre Deschamp**

Revenons dans les années 1840. L'état civil des esclaves indiquent pour les années 1841 et 1842 Pierre Dechamp comme propriétaire de l'habitation Lamothe.

Le recensement<sup>13</sup> en 1843 des esclaves des habitations desservant la future paroisse de l'église de Torcy indique une habitation *les trois orphelins* située entre les habitations *la Philippine* et *la Providence* à Jean Pierre Deschamp. Elle correspond d'après sa dénomination à l'ancienne habitation du couple Logois et par la suite aux trois enfants mineurs et orphelins.

L'état des affranchis de *Lamothe* et *Lamotte* (est ce le même terrain ?) de 1848 indique Pierre Dechamp comme en étant le propriétaire.

Par ailleurs, d'après une parution dans la *Feuille de la Guyane* du 20 février 1841, l'habitation *Lamotte* est en vente sur saisie et dans la *Feuille de la Guyane* du 30 juillet 1842, Pierre Déchamp y déclare son domicile.

Marié depuis 1836 avec Athénaïde Frontin, fille de Pierre Frontin et de Charlotte Frontin, il reprend en 1843, après le décès de sa belle mère, la gestion de l'habitation *la Charlotte* à Montsinéry. Il décède en 1877 à Saint Laurent du Maroni.

12 AT Guyane, acte notarié n° 43 du 18 février 1850, notaire Déchamp, 1 Mi 264.

13 Anom, SG-GUY 71 H3-28.

Nous retrouvons ainsi, en 1848, Olive Fano esclave sur *Lamothe* et Palmyre Fano, sa fille esclave sur *la Charlotte*.

Il serait donc possible que Louis Dominique Logois n'ait légué qu'une partie de son terrain et qu'une autre portion ait fait l'objet d'une saisie en 1841 dont Pierre Dechamp aurait été l'adjudicataire.

Jean Pierre Deschamp est le frère de Joseph Deschamp, notaire à Cayenne et de François Philippe Germain Deschamp, propriétaire de l'habitation *Tigamy* sur la crique Fouillée.

Par ailleurs, de nombreux habitants seront domiciliés sur notre habitation *La Mothe* ou *Lamotte*, la plupart célibataires.

## **2-4 Les travailleurs**

Les données des archives indiquent pour la population esclave de notre habitation les chiffres suivants :

<b>Année</b>	<b>1822</b>	<b>1832</b>	<b>1843</b>	<b>1848</b>
<b>Population des esclaves</b>	60	50	30	11

### **2-4-1 Les nouveaux libres de 1848**

La diminution importante du nombre d'esclaves entre 1843 et 1848 soit moins de cinq années peut s'expliquer par un transfert des esclaves en direction de l'habitation *la Charlotte* à Pierre Deschamp, sucrerie encore en activité.

Notre habitation Lamotte est sur le déclin depuis 1822.

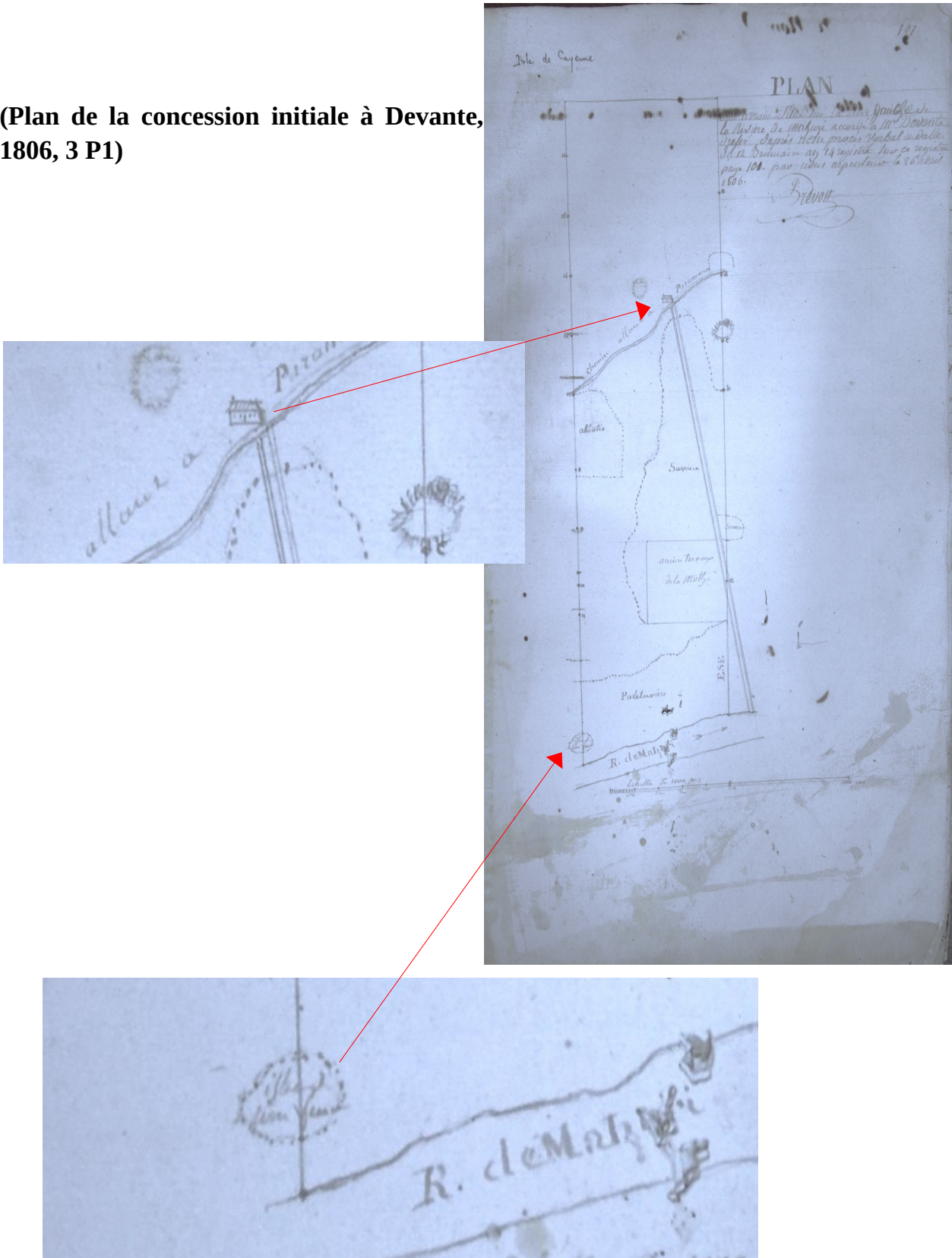
Un seul des onze nouveaux libres restera jusqu'à son décès en 1864 sur notre habitation, il s'agit d'Antoinette Cle mariée à Céran Osiris.



### 3. Le terrain, les bâtiments et les productions

#### 3-1 Le terrain

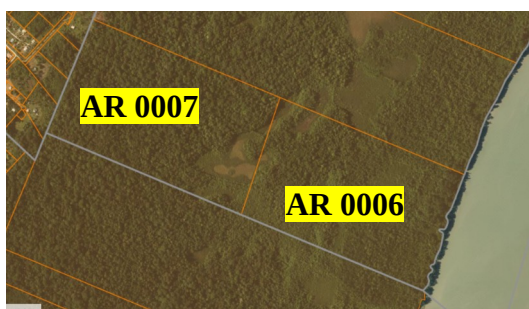
(Plan de la concession initiale à Devante, 1806, 3 P1)



Deux points sont à noter :

- Le dessin de l'ancienne habitation<sup>14</sup> à Lamothe-Aigron situé sur le chemin reliant *Paramana* à l'habitation *Pardon* et la présence d'un canal la reliant au Mahury.
- Le dessin d'un îlet partagé conjointement avec l'habitation contiguë *la Philippine*.

IGN, cadastre 2023

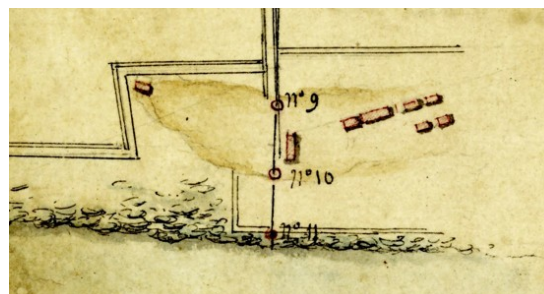


Le terrain est composé des parcelles AR 0006 et AR 0007. Sa superficie est identique aux autres parcelles issues du morcellement de l'habitation à Lamotte-Aigron mais ce cadastre est erroné d'après l'étude sur l'habitation *l'Occasion*.

Nos deux parcelles sont boisées et inoccupées actuellement.

### 3-2 Les bâtiments

La carte de 1832 indique des bâtiments sur l'îlet limitrophe du terrain de *la Philippine* en bordure du Mahury.



Plan de 1838 de l'îlet

14 Voir page 152.



## Christian Lamendin – 26 Février 2024 - Chapitre 1- Matoury, rive du Mahury, version 2

Des bâtiments dont des cases à esclaves sont dessinées sur le plan de 1838, ils appartenaient à Logois puis à Déchamp. La visite de cet îlet en 2023, évoquée dans le chapitre de l'habitation *la Philippine*, a mis en évidence des vestiges mobiliers et immobiliers en nombre très restreint. La couverture très rocheuse de cet îlet n' a pas permis de discerner clairement les emplacements des case à esclaves mais des tessons de verre et de faïence ont été observés.

Dans la partie médiane de l'île, au milieu des bambous, nous avons la présence d'un ancien four situé à proximité d'une excavation circulaire d'un diamètre d'environ cinq mètres sur un mètre de profondeur.



**Four sur l'îlet Logois avec Claude René Loyce (octobre 2023)**

Un autre emplacement témoigne également de la présence de vestiges mobiliers. Il se situe à proximité de l'ancienne habitation Lamothe-Aigron et correspond sans doute à l'habitation *Sainte Christine* au Couple Sautro.

Il se caractérise par des bambous, des manguiers et par la présence de la plante dite couachi<sup>15</sup> ou quinine de Cayenne. On y trouve d'anciennes bouteilles et des tessons de faïence.

---

15 Quassia amara.

De par ses propriétés anti paludéennes, cette dernière plante se retrouve fréquemment sur les lieux des anciennes implantations humaines.



**Quassia amara**



### 3-3 Les productions agricoles

Nous avons :

**En 1822 :**

- **Mineurs Logois:** 54 esclaves, 1,5 quarrés de cannes à sucre, 1000 girofliers, 5,5 quarrés cultivés
- **Baraly :** 6 esclaves, pas de production

**En 1832 :**

- 50 esclaves, coton, girofle

**En 1843**

- 30 esclaves

**En 1848**

- 11 esclaves

**En 1861 :**

- L'habitation est absente du recensement.

Autrefois, une cinquantaine d'esclaves y cultivaient des cotonniers et des girofliers, l'abolition de l'esclavage mettant fin à ces activités agricoles.

### Conclusion

Nous sommes sur la concession sur laquelle se trouvait la sucrerie de Lamothe-Aignon. Des archives sont encore manquantes pour reconstituer l'histoire de cette concession comme par exemple l'achat du terrain par Dechamp. C'est donc un territoire important de par son histoire et ses vestiges.



**AFFRANCHIS DE L'HABITATION LAMOTHE EN 1848**

NOM	Prénom	AGE	DÉCÈS
CLE	Antoinette	49	1850 Roura ep Ceran <b>Osiris</b> ; Dcd le 5/4/1864 sur <b>Lamothe</b>
CLE	Clément	28	<b>???</b>
DOROTH	Jérémie	44	Dcd le 13/11/1868 sur <b>Sainte Pélagie</b>
DOROTH	Marie	43	Ep de Jérémie ; <b>???</b>
DOROTH	Suzanne	21	Fille de Marie; 1857, ep Adonis <b>Samuel</b> ; dcd le 7/4/1868 domicilié tour de l'île
FANO	Olive	68	Infirmière ; dcd le 17/7/1852 <b>Cayenne</b> dans maison de Pierre Deschamp, rue Mole, domestique
PIERROT	Eloi	39	1852 Cayenne, ep Coralie <b>Gabel</b> ; <b>???</b>
PIERROT	Noradin	34	1865, Roura, ep de Clara <b>Vermont</b> ; <b>???</b>
THESEE	Justine	62	Dcd le 16 /6/1855 sur <b>le Plaisir</b> à Roura
THESEE	Thomas	39	Fils de Justine ; 1861,Roura, ep Thérèse <b>Nanterre</b> ; dcd le 17/8/1881 à <b>St Régis</b> Roura
TOTO	Jean Pierre	43	1850 ep Rose <b>Narosie</b> ;dcd le 11/12/1876 au lieu dit <b>Macrabo</b>

## Habitation *La Providence* à Etienne Douillard n° 63

### 1. La situation géographique

Ce terrain de la commune de Matoury en Guyane se situe sur la rive gauche du Mahury. Il est l'un des terrains donné en concession par le gouvernement lors de la redistribution des terres de l'ancienne habitation à Lamotte-Aignon.

(carte de 1717 du Père Lombard)



(Carte de Siredey de 1832)



Notre habitation correspond à la **parcelle n° 63**.

Elle est comprise entre l'habitation *La Mothe* à Logois (n° 64) et *l'Egyptienne* (n° 62).

L'acte de vente de 1848 reprecise la carte de 1832

« Une habitation dite la Providence, située en cette colonie, quartier du Tour de l'Ile, bornée le devant par la rivière du Mahury, d'un côté par la propriété des hoirs Logois, de l'autre par celui du père Guérin et dans le fond par des savanes<sup>16</sup>. »

## 2. Les habitants

### 2-1 Les propriétaires

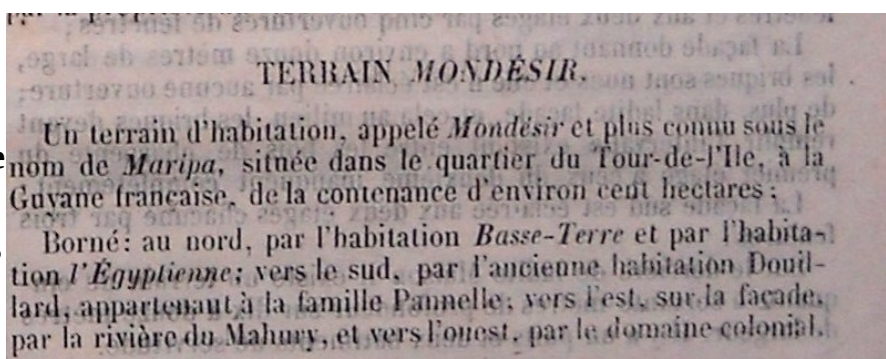
Dans la concession du terrain accordé le 22 février 1806 à Devante (habitation voisine Lamotte), il est mentionné « dans celui [terrain] accordé provisoirement à Mr Binder »<sup>17</sup>. Nous retrouvons dans le recensement de 1822 ce nommé Louis Binder comme propriétaire de l'habitation *la Providence*. Nous n'avons trouvé aucunes informations concernant cet habitant.

En 1832, le propriétaire est dorénavant Etienne Douillard, négociant né à Nantes. En 1845, il est commandant du quartier du Tour de l'Ile (démission en 1846). Par un acte notarié du 27 avril 1847, notaire Voisin, son épouse, Françoise Louise Mosse, devient la propriétaire de l'habitation.

Séparée en biens de son époux, elle vend<sup>18</sup>, en 1848, notre habitation dite *la Providence* à Théodore Honorat Lemonnier, propriétaire demeurant à Cayenne. Auparavant, en 1848, ce dernier était régisseur de l'habitation *Petit Cayenne* située à l'embouchure de la rivière de Cayenne. Sa destinée nous est inconnue.

Par la suite, en 1869, notre habitation figure dans le bornage de l'habitation voisine *Mondésir* appartenant à Urbain Flotte. On la décrit comme « l'ancienne habitation Douillard » appartenant à la famille Pannelle (ou Panel), à priori, nouvelle propriétaire de la *Providence*.

(AT Guyane, Feuille de la Guyane de 1869, vente aux enchères des terrains de la succession Flotte)



16 AT Guyane, acte notarié du 14 décembre 1848, notaire Déchamp.

17 AT Guyane , 3 P1.

18 AT Guyane, acte notarié du 14 décembre 1848, notaire Déchamp.

## Christian Lamendin – 26 Février 2024 - Chapitre 1- Matoury, rive du Mahury, version 2

La généalogie d'une partie de la famille Panel indique des naissances sur l'habitation voisine de *Mondésir* à Guérin père et une seule en 1858 sur l'habitation *la Providence* ? La famille est-elle réellement la propriétaire de *la Providence* comme l'écrivait l'annonce de 1869 ?

En 1886, nous trouvons la dernière mention de notre habitation à l'état civil du Tour de l'Ile.

Le cadastre de 2023 indique Théodore Honorat Lemonnier comme étant le propriétaire.

### Généalogie Douillard

Etienne André & Henriette **Bouchet**

- Etienne ca 1797 (*Nantes*) - ? & 14/10/1823 (*Cayenne*) Françoise Louise **Mosse** 8/3/1807 (*Cayenne*) - ?
- Félix ca 1800 (*Nantes*) – 10/3/1854 (*Cayenne*) & 29/12/1823 (*Cayenne*) Marie Charitas Emeline **Moutier**

### Généalogie Panel

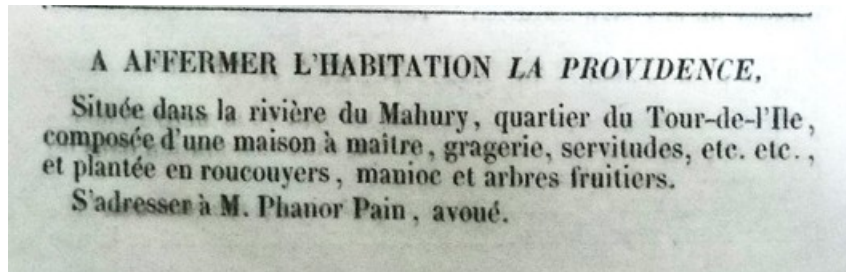
Marie Jeanne Elegie 20/8/1829 (*Kourou*) – 26/9/1883 (*Mondésir*)

- Louis Fernand Xavier dit Ferdinand 31/5/1847 (*Kourou*) - ? & 23/12/1903 (*Cayenne*) Marguerite **Mémorine** ca 1852 (*Rémire*) - ?
  - Alexandre Xavier 1/8/1873 (*Rémire*) - ?
  - Louis Irénée Adolphe 26/8/1876 (*Mondésir*) - ?
  - Marie Claire Clérinda 7/10/1878 (*Mondésir*) - ? & 12/4/1920 (*Cayenne*) Cornélien Elie **Criard**
  - Marie Eulalie Victoire 17/9/1881 (*Mondésir*) - après 4/6/1924 (*Cayenne*) & Joseph Emmanuel **Daguil**
    - Cécile Jeanne Emma 25/2/1906 (*Cayenne*) - 4/10/1976 (*Cayenne*)
  - Marie Eulalie Victoire 17/9/1881 (*Mondésir*) - après 4/6/1924 (*Cayenne*) & 18/2/1918 (*Cayenne*) Dutard St Just ???
  - Paul Léon David 28/2/1885 (*Mondésir*) – 23/7/1887 (*Lamotte*)
  - Paul Philemon Duterville 21/4/1890 (*Kourou*) - ?
- Marie Corina Elisabeth 25/9/1858 (*la Providence*) - ?



## 2- 2 Les fermiers

En 1858, une annonce paraît dans *la Feuille de la Guyane* pour affermer l'habitation sans qu'il soit mentionné le nom du propriétaire.



L'état civil de 1862 indique Jean Pierre Théorodore Albande, à priori demi frère de Marie Jeanne Elégie Panel comme fermier de l'habitation sur la quelle il décédera en 1867.

Puis, nous avons la nommée Céphalide Marceline Carmin, fermière<sup>19</sup> de *la Providence* en 1886. La généalogie de sa famille indique une occupation depuis 1859 de cette habitation. Cette dernière se marie à Kaw en 1907 avec Louis Eugène Papel.

### Généalogie Carmin

Sylvie ca 1807 - 5/2/1902 (**Kaw**) ? & xxx

- Eudoxie ca 1828 - ? & 22/11/1851 (**Tonnegrande**) Michel **Aypo**
- Hippolyte ca 1830 - ?

Sylvie ca 1807 - 5/2/1902 (**Kaw**) & 13/9/1849 (**Ile de Cayenne**) Antoine **Cosca (Casca)** ca 1787 – 25/4/1864 (**la Providence**)

- Suzanne Geneviève ca 1833 – 5/12/1870 (**Trois amis, Ile de Cayenne**)
- **Céphalide Marceline** ca 1839 - ? & xxx
  - Gustave Mathieu 4/9/1856 (**Trois amis, Ile de Cayenne**) - 14/6/1885 (?)
  - Clémence Alexandrine 19/9/1859 (**la Providence**) - ?
    - Alexandrine ca 1878 – 28/11/1880 (**Douillard**)
  - Anne Antoinette 2/8/1861 (**la Providence**) – 28/10/1864 (**La Marie Louise**)
  - Jean Théodore 27/10/1863 (**la Providence**) - 6/3/1887 (**Sainte Rose**)
  - Léonce Emilien 20/10/1865 (**la Providence**) - 3/10/1867 (**la Providence**)
- **Céphalide Marceline** ca 1839 - ? & Jean Anatole **Narsina**
  - Louise Anna 21/9/1872 (**la Providence**) - ?
- **Céphalide Marceline** ca 1839 - ? & Constantin **Nelson**
  - Raoul 13/12/1878 (**la Providence**) - ?
  - Mathilde Sylvina 17/3/1882 (**Sainte Rose, Mallali**) - ?
- **Céphalide Marceline** ca 1839 - ? & 14/9/1907 (**Kaw**) Louis Eugène **Papel** 28/5/1849 (**Kaw**) - ?

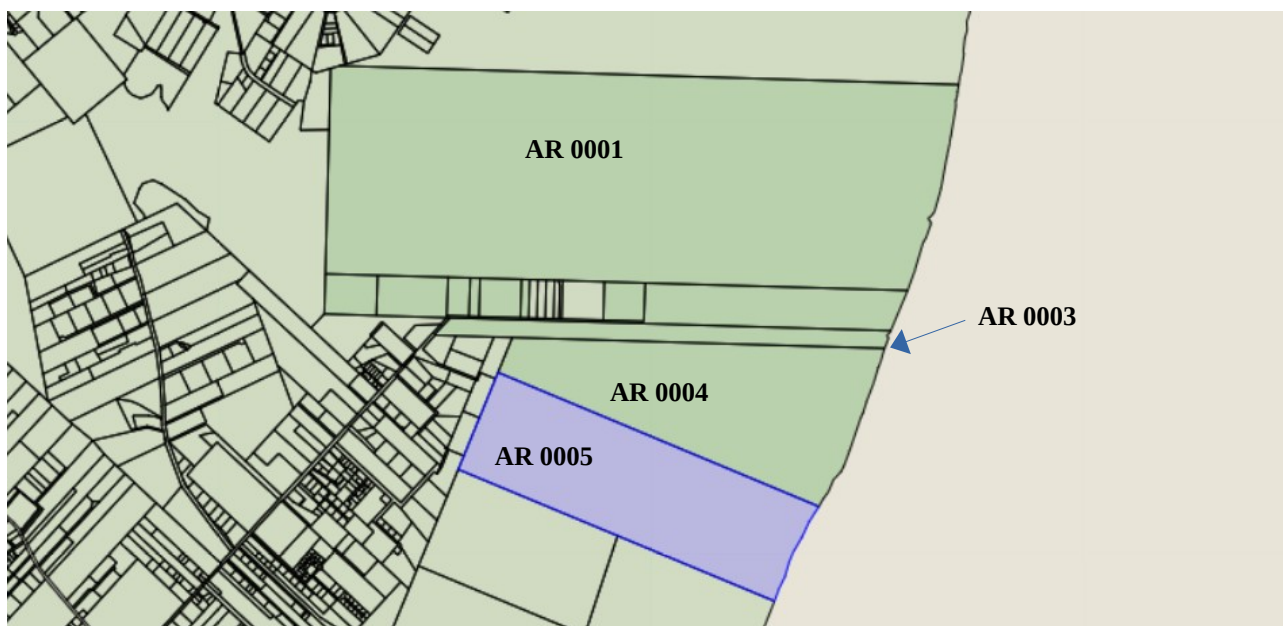
19 Anom, acte 5 des naissances du Tour de l'Île de 1886.

## 2-3 Les travailleurs

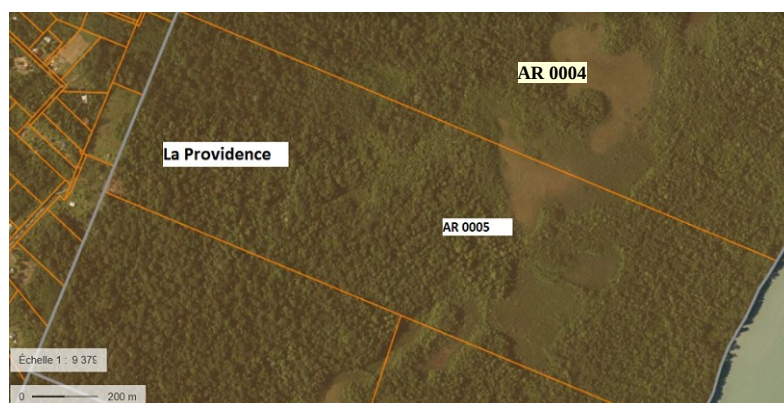
Lors de l'abolition de l'esclavage de 1848, nous avions 25 esclaves sur l'habitation. Un seul d'entre eux, Barbe Brama, décéda sur l'habitation en 1857. Les autres deviennent propriétaires, se marient ou continuent leurs vies de cultivateurs sur d'autres habitations.

## 3. Le terrain, l'habitat et les productions agricoles

### 3-1 Le terrain



(Francecadastre 2023)

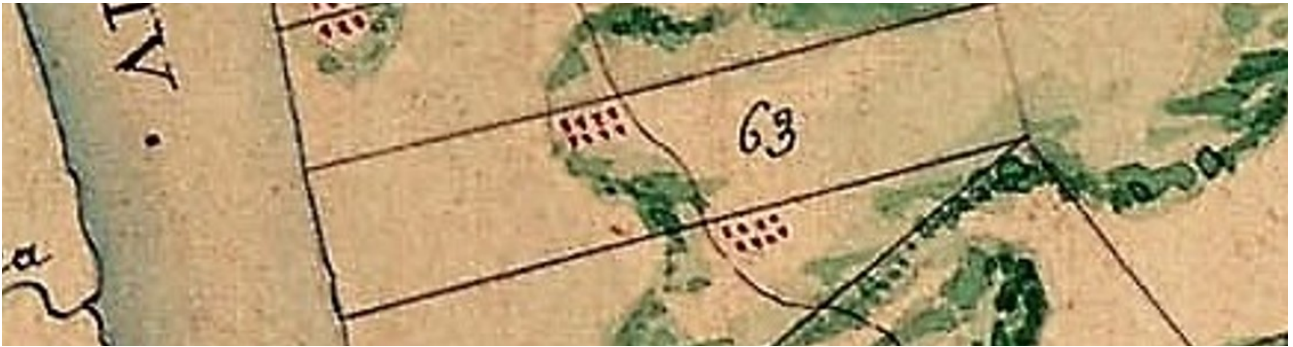


(Géoportail, cadastre 2023)

La parcelle est entièrement boisée et inoccupée. Sa superficie est identique à celle des autres terrains issus de *Lamothe-Aignon*. Le cadastre l'identifie sous le numéros de parcelle **AR**

0005 au nom de Théodore Honorat Lemonnier, notre propriétaire en 1848. Mais nous avons la parcelle **AR 0004** au nom également de Théodore Honorat Lemonnier qui correspond à l'ancienne habitation *l'Egyptienne* en 1832 ??

### 3-2 L'habitat



(Siredey, 1832)

Nous avons huit bâtiments représentés sur la carte de Siredey situés en dessous du chemin de Stoupan à Paramana comme les autres habitations du secteur. Dans l'acte de vente de 1848, on parle d'usine et de bâtiments sans plus de description et dans l'annonce pour le fermage en 1858, on note une maison de maître et une gragerie.

Sur le terrain, ces habitats décrits n'ont pas été localisés.

### 3-3 Les productions agricoles

Nous avons :

**En 1822 :**

- **Louis Binder:** 4 esclaves, 1 carré de manioc, 400 caféiers, 100 girofliers, 2 carrés cultivés

**En 1832 :**

- **Douillard aîné,** 21 esclaves, briqueterie

**En 1858 :**

- Roucouyers, manioc et arbres fruitiers

**En 1861 :**

- L'habitation est absente du recensement

Jusqu'en 1822, l'habitation est modeste. Ensuite, c'est une briqueterie qui s'y forme sans que nous ayons de renseignements à ce sujet.

## **Conclusion**

Les vestiges de cette habitation n'ont pas encore été retrouvés et les absences d'actes notariés nuisent à retracer son historique. Le cadastre indique un autre terrain à Théodore Honorat Lemonnier dont les documents d'archives consultés ne parlent pas ? Erreur de cadastre ou absence d'archives ?

Cette ancienne briqueterie serait, de par sa nature, intéressante à découvrir.



**AFFRANCHIS DE L'HABITATION LA PROVIDENCE EN 1848**

NOM	Prénom	AGE	SEXE	DÉCÈS
ARNE	Camille Celestine	2		Fille de Jeanne et d'Hippolyte <b>Drusus</b> ; <b>???</b>
ARNE	Jeanne	31		1849, Roura ; 1851, ep Hippolyte <b>Drusus</b> , Roura ; Dcd le 26/7/1857 au <i>Counana</i> , Roura
BARCA	Thérèse	31		1854, ep Rupert <b>Jompère</b> , <i>la Prairie</i> ; Dcd 21/10/1868 sur <i>Ste Thérèse n°2</i> , <b>P</b>
BOA	Crépin	30		<b>???</b>
BOA	Pierre Michel	16		<b>???</b>
BRAMA	Barbe	48		Dcd 25/7/1857 sur <i>la Providence</i>
CARIGA	Edmond	38		<b>???</b>
CARTHAGE	Alexis	22		Dcd 27/10/1849 sur <i>la Levée</i>
CECE	Raymond	25		1858, <i>la Providence</i> ; 1863, ep veuve Joseph Sekanty ; Dcd 30/6/1866 sur <i>St Joseph</i> , <b>P</b>
COYAUD	Juliette	29		Fille de Célestine ; <b>???</b>
GONGOGNON	Toussaint	44		<b>???</b>
GOUAMA	Madeleine	47		<b>???</b>
IMONA	Désirée	37		1855, ep Tibère <b>Léanville</b> , Cayenne, cuisinière ; dcd le 13/6/1875 Cayenne, domestique
IMONA	Jean Louis	18		Fils de Désirée ; Dcd 29/8/1857 sur <i>l'Orapu</i> , <i>équarisseur</i>
IMONA	Lucile	8		Fille de Désirée et de Leanville ; <b>???</b>
IMONA	Mathilde	En 1848		Fille de Désirée et de Leanville ; <b>???</b>
IMONA	Rigolette	3		Fille de Désirée et de Leanville ; 1890, ep Joseph Aubin <b>Mandoux</b> , Cayenne ; dcd 4/7/1901 à Kourou
LEVEKI	Bernard	7		Fils de Flore et de Gabriel <b>Merrin</b> ; <b>???</b>
LEVEKI	Claire	2		Fille de Flore ; <b>???</b>
LEVEKI	Flore	36		1850, Lamothe ; 1858, ep <b>Merrin</b> à Roura ; dcd le 2/8/1887 à <i>Ste Marie de Cacao</i>
MACRINE	Philippine	30		<b>???</b>
MALAM	Henri	40		1856 , ep Agnes <b>Gaspard</b> , <i>la Providence</i> ; dcd le 23/8/1868 sur <i>la Mariette</i>

**Christian Lamendin – 26 Février 2024 - Chapitre 1- Matoury, rive du Mahury, version 2**

MOUY	Antoine	25	1855 ep Justine <b>Vasquez</b> , <i>la Providence</i> ; Dcd le 10/6/1867 sur <i>St Antoine, P</i>
ORNE	Mariane	46	Dcd le 29/3/1850 <i>hôpital st Denis, Cayenne</i>
ORNE	Rosalie	17	Fille de Marianne ; 1849 à Roura; 1858, sur <i>la Marie</i> à Torcy ; <b>???</b>
<b>Age moyen</b>		<b>25,32</b>	

## Habitation La Mothe-Aigron ou Lamotte

Après avoir étudié, les différentes concessions issues du partage de l'habitation *La Mothe*, intéressons nous maintenant à cette ancienne habitation à l'origine de l'introduction du café en Guyane

### 1. L'habitant la Motte-Aigron

François de la Motte-Aigron naît à la Rochelle en 1660. A 17 ans, il est volontaire sur un vaisseau puis il fait fonction d'enseigne à Cayenne en 1681. Toute sa carrière militaire se déroule en Guyane. Il termine comme lieutenant du roi en 1727. Il assure l'intérim du gouverneur Claude d'Orvillers entre 1720 et 1722. Embarqué pour Marseille le 18 novembre 1728 en congé, il décède peu de temps après dans cette ville.

En 1693, il est marié, durant seulement cinq mois, avec Françoise Groyer, veuve de Fontaine, habitant sucrier de la Guyane. Il se remarie en 1713 avec Marguerite Guillot veuve depuis 1712 de Joseph Vincent, chirurgien major en Guyane.

#### Généalogie Lamotte-Aigron

François 14/10/1660 (**La Rochelle**) - 1729 (**Marseille**) & 30/3/1693 (**Cayenne**) Françoise **Groyer** ca ? - 26/8/1693 (**Cayenne**)

François 14/10/1660 (**La Rochelle**) - 1729 (**Marseille**) & 13/6/1713 (**Cayenne**)  
Marguerite **Guillot** ca 1685 - 24/7/1732 (**Cayenne**)

Jacques 6/6/1665 (**La Rochelle**) - 22/5/1715 (**Cayenne**)

Le recensement de 1717 nous indique qu'il possède une habitation :

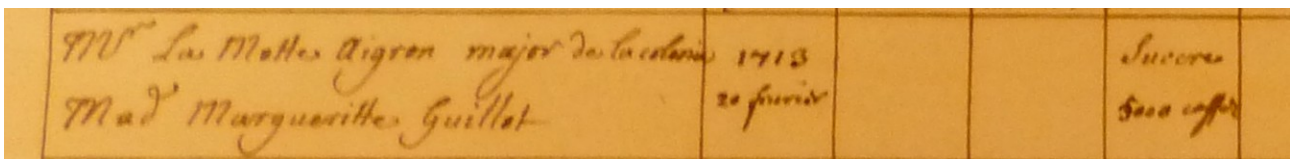
Mons <sup>r</sup> La Motte Aigron	58	Major				une	deux	Sucres		une
Mad <sup>e</sup> Marguerite Guillot	32						epheles			negresse
										deux trait
										enfants

(Anom, C14 vol 7, folii 232 et suivants)

La carte du père Lombard de 1717 confirme son habitation le long du Mahury.



Le recensement de 1722 indique toujours la présence de cette sucrerie créée le 20 février 1713 sur laquelle on trouve 5000 caféiers.



(Anom, C14 vol 13, folio 277)

Après son décès en 1729, sa veuve Marguerite Guillot reprend à sa charge la gestion de l'habitation.

Elle décède en 1732 sans héritiers et lègue au gouvernement ses biens afin de créer une maison d'éducation pour les jeunes filles dans la colonie.

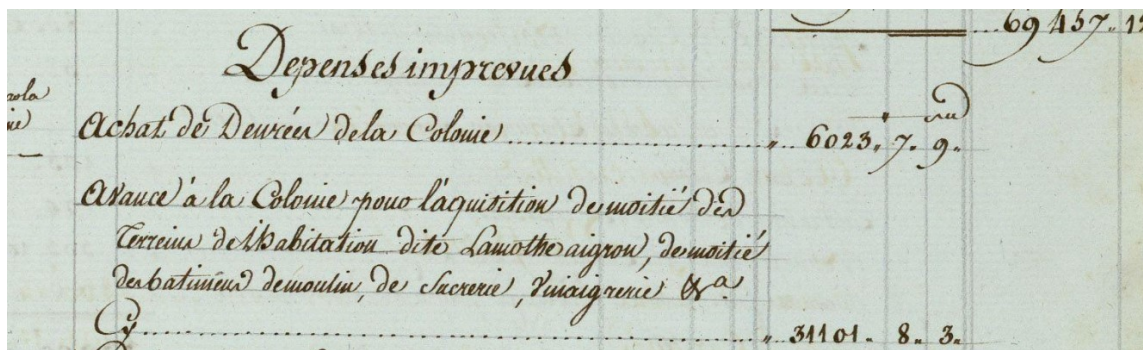
Cette succession des époux Lamotte-Aigron s'éternise.

« les successions de Mr & Mme de Lamotte Aigron, ayant occasionné une quantité de procès tant aux tribunaux de Cayenne qu'à Paris [...] les inventaires n'ayant pas été faits aussitôt leurs décès. Les procès ayant duré plus de 50 ans [...] on ne peut partir que du jour de la transaction qui fut passée entre le Sr Boulard, les héritiers de Mr de Lamotte et l'administrateur représentant la colonie, elle est du 7 O bre 1785. <sup>20</sup>»

20 Anom, C14 Vol 81 folio 175 et 176 du 2 décembre 1789.



Ce 7 octobre 1785, l'inventaire réalisé, l'habitation *Lamotte* devient définitivement et totalement la propriété du gouvernement après le rachat de sa moitié à Boulard.



(Anom, C14 vol 61 folio 214)

Le gouvernement, durant une vingtaine d'années, essaie de gérer cette habitation en tentant la culture de l'indigo ou en la transformant en ménagerie. Au final, au début des années 1800, il partage en part égales le terrain et concède les nouvelles parcelles que nous avons étudiées précédemment.

## 2. Les cultures

Durant très longtemps, cette habitation fut une sucrerie. On y sema aussi les premières graines de café introduites en Guyane et on y tenta, sur la fin et très brièvement la culture de l'indigo.

### 2-1 La sucrerie

Le recensement de 1717 indique une production unique de sucre avec 84 esclaves sur l'habitation créée en 1713. Nous retrouvons dans le recensement de 1722 cette production de sucre associée au café.

En 1732, année du décès de la veuve Lamotte Aigron, un état récapitulatif des sucreries de la Guyane est rédigé. Il indique :

#### « 7- La Mothe

*Cette sucrerie a été abandonnée pour former les deux sucreries entreprises l'une dans la rivière de la Comté sur la crique de chourou, l'autre dans la crique d'Aracamont ou Tourémé par feu dame de la Mothe Aigron qui n'était qu'administratrice des biens de feu Sr de la Mothe Aigron son mari, a plus fait qu'elle ne pouvait faire. On a rétabli depuis quelques années cette sucrerie à la*

*Mothe mais non par le bel état ou elle était du vivant du Sr de la mothe-aigron et encore en 1733.<sup>21</sup> »*

La sucrerie existante est partagée en deux. Sur celle de la crique Chourou, affluent de la Comté, nous ne savons rien. Par contre, pour celle de la crique Tourémé, nous connaissons sa présence au moins jusqu'en 1752 et son probable transfert et retour au Mahury au début des années 1770<sup>22</sup>.

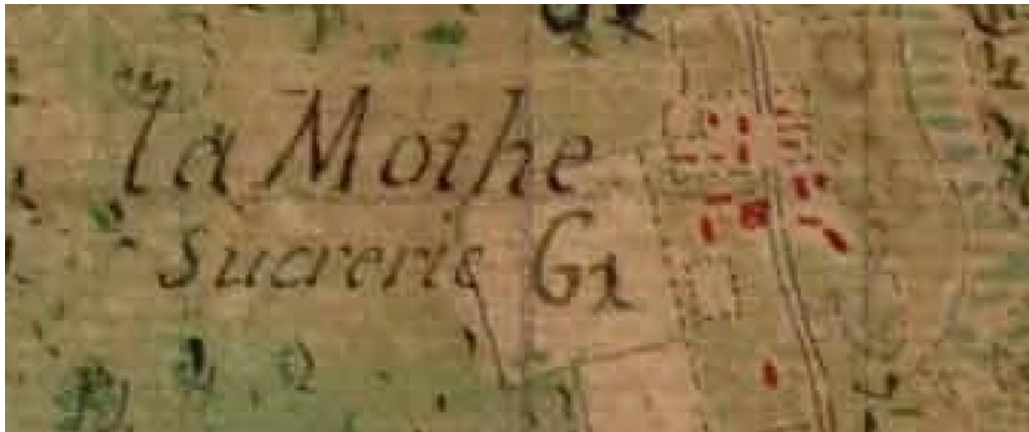
En 1785, le gouvernement devient propriétaire et « *comme les esclaves réduits à la moitié de leur nombre ne pouvant pas suffire à une sucrerie, on est obligé de changer de culture; en conséquence on s'est décidé pour l'indigo<sup>23</sup>* », la sucrerie est abandonnée.

En résumé : la sucrerie est construite en 1713, son transfert s'effectue après 1728, son retour intervient au début des années 1770 pour finalement disparaître en 1785.

Des vestiges encore présents sur le terrain témoignent de ce passé. Nous avons ainsi :

- L'emplacement du moulin avec sa rampe d'accès pavée et la présence d'un des anciens cylindres en fonte du moulin
- Les fours de la sucreries
- La purgerie
- La présence de deux puits
- Des soubassements de bâtiments en pierres

(Anom, carte  
de Dessingy  
de 1770-  
1771)



21 Anom C14 vol 15 folio 166, document annexé à la lettre de Lacroix du 10 novembre 1774, situation en 1774 des sucreries existantes en 1732.

22 Christian Lamendin ; archeologie-guyane.jimdofree.com , 2022 « *Habitants et habitations de la crique Gabrielle* ».

23 Anom C14 vol 61 folio 28, 1787, *Situation de la Guyane* par Fitz Maurice.



75  
1786

C-77<sup>2</sup>-N°-22-

Guiane française

Inventaire des biens de l'habitation Sucurie &  
la Succession de la motte-aigron, fait le 20 8<sup>bre</sup> 1785.

	Cent vingt six esclaves dont l'estime au total monte à.....	120070. . . . .
Bâtimens	Le moulin et sa cage en charpente .....	4000. . . . .
	La sucrerie .....	2000. . . . .
	La Vinaigrerie .....	1250. . . . .
	La maison à maître .....	2000. . . . .
	Le four à pots .....	1000. . . . .
	Un bâtiment non monté destiné pour une purgerie ..	2000. . . . .
	Une case à Bagasse .....	100. . . . .
	Un Colombier .....	200. . . . .
		12850. . . . .

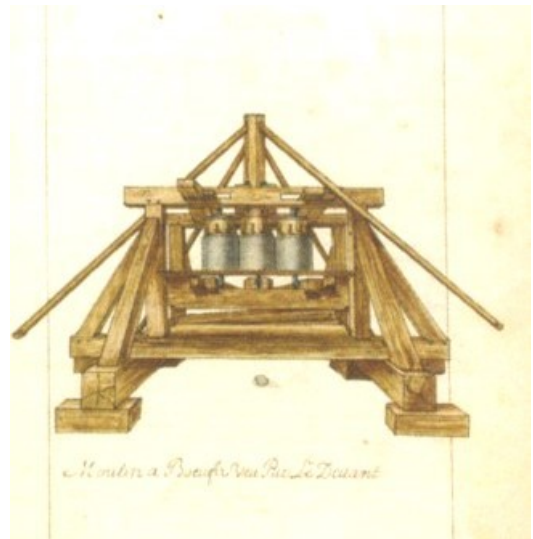
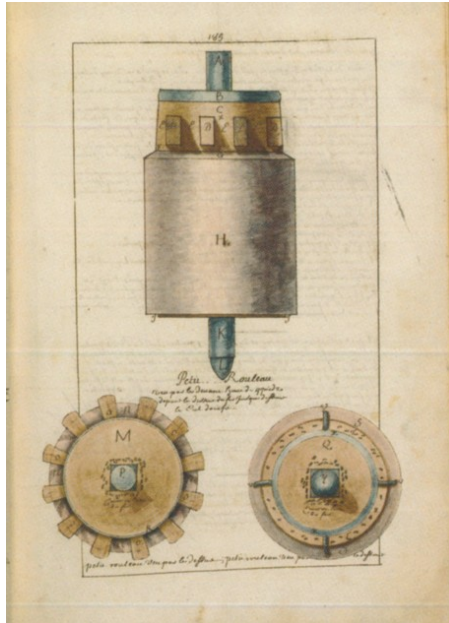
Meubles consistans en quelques vieilles armoires, tables, un secrétaire &c

	Meubles consistans en quelques vieilles armoires, tables, un secrétaire &c	225. . . . .
Vasculs et outils	Chaudières à sucre montées .....	1000. . . . .
	Stempils de sucrerie .....	114. . . . .
	Un fliau et ses poids .....	150. . . . .
	Chaudières à Caffia montées .....	1800. . . . .
	Jarres, canots, Dame-jeannes .....	932. . . . .
	Instrument de poterie .....	15. . . . .
	Labrois (deux) .....	220. . . . .
	Outils de forge .....	333. 5. . . . .
	Crapaudiers de fonte usés .....	30. . . . .
	Terrefroidisseur, un alambic de vin, six à corbin ..	450. . . . .
Outils d'ouvriers .....	109. . . . .	
Endenne et Bigorne .....	125. . . . .	
1 Plateau à cassave .....	68. . . . .	
3 canots à naviguer .....	600. . . . .	
Bétail	21 boeufs à labrouit .....	3290. . . . .
	10 têtes de bétail maron qui n'aj'eu été estimé ..	111. . . . .
	10 vaches privées dont six ayant leur suite et rebouvard .....	4500. . . . .
Chevaux	quatre juments et un poulain .....	2450. . . . .

(Anom, C14 vol 59 folio 75)



Schéma des cylindres d'un moulin à sucre dessiné par Goupy des Marets extrait du livre de Bernard Montabo, *La Grande histoire de la Guyane*



Cylindre métallique de 62 cm de diamètre de l'ancien moulin de Lamotte



Puits de Lamotte



## 2-2 L'indigoterie

La sucrerie abandonnée, on se dirige vers la culture de l'indigo malgré les échecs passés de cette production en Guyane. On plante ainsi, en 1787 et 1788, neuf quarrés d'indigo et quatre quarrés en 1789 « *pour profiter des cuves à indigo qui viennent d'être finies* <sup>24</sup>».

L'expérience n'est sans doute pas concluante car on n'évoque plus, par la suite, dans les textes d'archives cette culture.

## 2-3 Le café

Le recensement de 1722 indique la présence de 5000 pieds de caféiers. Ils proviennent des graines dérobées en 1716 par Pierre Morgues au Surinam et semées sur notre habitation. Ce dernier, ancien habitant de la Guyane s'y était enfui avec sa famille par suite du meurtre d'un esclave. De retour en Guyane, il devient l'économe de Lamotte -Aigron et développe par son savoir acquis au Surinam la multiplication des caféiers. Il décède le 12 novembre 1719.

Les graines de caféiers germent, les plants grandissent et donnent en 1720 leurs premières graines.

*« les 14 pieds de caffé qu'il a dans son jardin sont de belle venue, dix ont quantité de fleurs mais dont il y a apparence que la plus grande partie couleront, il a eu plusieurs graines* <sup>25</sup>»

La production de graines s'amplifie, « *il en eut 3 graines l'année passée [1720], il en aura 7 à 800 cette année et la prochaine infiniment davantage* <sup>26</sup> ». Lamotte-Aigron commence alors à distribuer en 1721 ses graines aux habitants de la Guyane avec parcimonie.

*« il en a déjà distribué 200 graines à différentes personnes, n'en donne que 6 à chacun* <sup>27</sup> »

Lamotte-Aigron « *en considération des soins qu'il se donne pour établir dans la colonie la culture du caffé* <sup>28</sup> » demande au gouvernement cent « *nègres* », *on lui en accordera cinquante.*

---

24 Anom, C14 vol 81 folio 176, année 1789.

25 Anom, C14 vol 12 folio 100 et 113.

26 Anom, C14 vol 12 folio 169.

27 Anom, C14 vol 12 folio 175.

28 Anom, C14 vol 12 folio 212.

La culture des caféiers se propage en Guyane, le recensement de 1736 indique 137 805 pieds de caféiers en production et 266 200 jeunes pieds. Néanmoins cette culture ne sera jamais très importante mais se maintiendra tout de même. Ainsi, en 1862, le bail de fermage de l'habitation *l'Occasion* oblige le fermier à planter un hectare de caféiers.

## **Conclusion**

Après des débuts prometteurs, cette habitation périclité après les décès de ses propriétaires. On n'y évoquera ainsi jamais plus une production de café.

## Les habitations *l’Egyptienne*, *Mondésir* et *la Politique* n°62

### Introduction

Nous avons pris comme point de départ de nos différentes études la carte de Siredey de 1832 sur laquelle sont représentés les terrains d’habitations et les noms des propriétaires. Maintenant, nous quittons les terrains issus de l’habitation *La Motte* et descendons le cours du Mahury.

Dans le cas présent nous avons, pour le terrain numéroté 62, les noms de Lupé et Eulalie.

Dans le recensement de 1822 qui nomment les propriétaires et leurs habitations, nous trouvons nos habitants.

- Lubin Lupé sur l’habitation *l’Egyptienne*
- Eulalie Tanguy sur l’habitation *la Politique*

Un troisième patronyme, intimement lié aux deux autres concerne Joseph Servin ou Severin sur l’habitation *Mondésir*

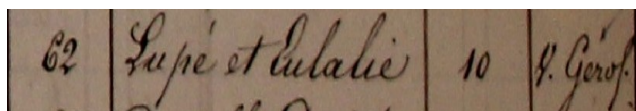
L’absence de certains actes notariés consultables ne permet pas d’appréhender correctement l’évolution de ces habitations sachant de plus leurs temporalités de vie et leurs dénominations changeantes. Des lacunes sont donc existantes.

En tenant compte de ces difficultés, nous étudierons en premier l’habitation *l’Egyptienne* dont le nom subsiste encore de nos jours puis celle de *Mondésir* à l’histoire plus confuse puis enfin celle de *la Politique*.

### 1. L’habitation *l’Egyptienne*

#### 1-1 La situation géographique

Le terrain est situé le long de la rive gauche du Mahury sur la commune de Matoury en Guyane.



(Carte de Siredey de 1832)

Notre habitation correspond à la **parcelle n° 62** au nom de **Lupé et Eulalie**. Elle est comprise entre l'habitation *la Providence* à Douillard (n°63) et celle de *Basse Terre* (n°61). En 1822, Lupé et Eulalie Tanguy possèdent, à priori, deux habitations distinctes.

## 1-2 Les habitants

### 1-2-1 L'habitant Lupé

C'est dans le recensement de 1822 que nous trouvons pour la première fois le patronyme de Lubin Lupé, homme de couleur libre et maître charpentier. Il est dit Loup dit Lubin lors de son mariage avec Caroline en 1807 puis Jean Lubin Lupé lors de son décès en 1824 en son domicile de Cayenne. La raison de l'adjonction de « Lupé » nous est inconnue.

Deux années plus tard, en 1826, son épouse décède en laissant trois orphelins mineurs âgés respectivement de 16, 8 et 6 ans.

Afin de régler la succession des parents Lubin Lupé, une vente aux enchères<sup>29</sup> en licitation<sup>30</sup> est organisée en 1836.

### Généalogie Lubin Lupé

Jean 12/4/1762 (**Cayenne**) – 2/7/1824 (**Cayenne**) & 9/6/1807 (**Cayenne**) **Caroline**  
24/9/1788 (**Cayenne**) – 1/6/1826 (**Cayenne**)

- Julie Thérèse Elzire 5/2/1808 (**Cayenne**) – 13/6/1856 (**Cayenne**) & 26/2/1824 (**Cayenne**) Jean Jacques **dit Tresse**
- Louise Angélique Espérance 29/9/1810 (**Cayenne**) - 5/1/1897 (**Cayenne**) & 21/7/1828 (**Cayenne**) Godefroy **Laurentin**
- Joseph Urbain Franklin 25/1/1813 (**Cayenne**) – 17/3/1814 (**Cayenne**)
- Jean Jules Urbain 11/4/1818 (**Cayenne**) - ? & 29/3/1842 (**Cayenne**) Victorine Appoline **Joniot**
- Joseph Charles Ulric 7/12/1820 (**Cayenne**) – 12/10/1893 (**Cayenne**) & 17/8/1841 (**Cayenne**) Victoire Alida **Davaux**

29 AT Guyane, acte notarié du 4 avril 1836, notaire Condéry, 1 Mi 259.

30 Vente aux enchères d'un bien indivis entre plusieurs propriétaires.



### 1-2-2 Les autres habitants

Le 3 février 1831, Joséphine Soubade Laborde veuve de Jean Antoine Ménard achète à la société Favard, Brémond et Lagrange l'habitation sucrerie dite *Basse Terre*. L'avant veille, elle signe sous seing l'achat du terrain de *l'Egyptienne* qui lui sera remis lors de son acquisition lors de la vente en licitation énoncée auparavant (en 1836).

Deux années plus tard, en 1838, elle vend<sup>31</sup> cette habitation dite *l'Egyptienne* devenue un simple terrain avec l'habitation *Basse Terre*, à Madame Marie Catherine Voiry veuve Raphet et à Victor Limal époux de sa fille Marie Antoinette Raphet. Cette même année 1838, ces acquéreurs vendent à Roura leur habitation dite *Racamont* à Pierre Frédéric Gustave.

En 1844, Victor Limal et son épouse vendent<sup>32</sup> à Auguste César Barrat, négociant à Nantes, la nue propriété de l'habitation *Basse Terre* puis son usufruit en 1847.

Auguste César Barrat, le nouveau propriétaire, décède le 27 mars 1854 à Cayenne. Il est alors domicilié à l'Approuague en tant que propriétaire.

On ne sait pas actuellement si le terrain de *l'Egyptienne* était inclus dans cette transaction mais on peut penser le contraire. En effet, en 1848, les mineurs Lalanne (succession Baptiste Lalanne) sont dits propriétaires<sup>33</sup> de l'habitation *l'Egyptienne*.

L'acquisition du terrain par leur père Jean Baptiste Lalanne († 1835) ou leur mère Marie Antoinette Joséphine Rivière († 1847) n'est pas actuellement documentée.

Trois affranchis, anciennement esclaves y demeurent en 1848 :

- Thiberge Dranem, 24 ans
- Jean François Tiberge Pierrot, 24 ans, par arrêté du 11 février 1852, il prend le patronyme de Pierrot au lieu de celui de Tiberge
- Jean Baptiste Roche, 49 ans

Nous n'avons aucunes données concernant les destinées de ces habitants.

Puis en 1858, nous avons la signature<sup>34</sup> d'un bail partiaire<sup>35</sup> de cinq années entre les mineurs Lalanne, leur frère Alfred Lalanne majeur avec Etienne Lamarilof, propriétaire. Etienne Lamarilof possède, également en 1858, l'usufruit d'une portion de l'habitation *Victoria* à Marie Victoire Sazou<sup>36</sup>. Il l'épouse en 1864 et décède sur leur habitation en 1869.

---

31 AT Guyane, acte notarié du 15 août 1838, notaire Voisin, 1 Mi 326.

32 AT Guyane, acte notarié de janvier 1847, notaire Déchamp, 1 Mi 264.

33 AT Guyane, 8 E2/ 15.

34 AT Guyane, acte notarié du 27 décembre 1858, notaire Déchamp.

35 Bail dont le loyer est fixé proportionnellement au chiffre d'affaires du locataire.

36 Se référer à l'étude de l'habitation *Sautro*.

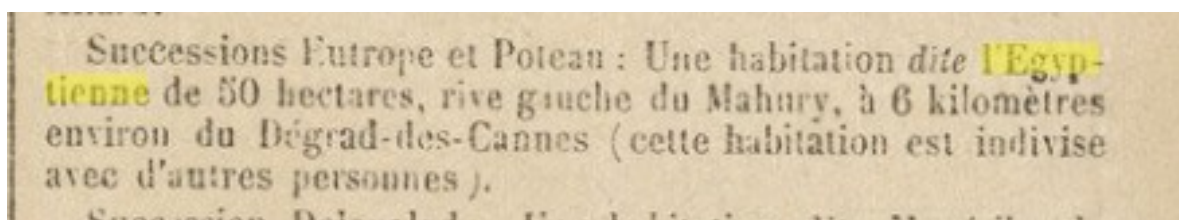
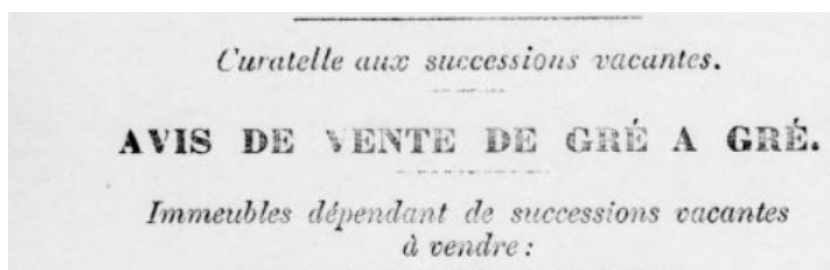
La dernière mention de *l'Egyptienne* sur un acte d'état civil date de 1861<sup>37</sup> avec la présence d'Etienne Lamarilof.

### Généalogie Lalanne

Jean Baptiste 11/6/1796 (**Roquefort, Landes**) – 24/9/1835 (**Cayenne**) & 7/10/1828 (**Roquefort, Landes**) Marie Antoinette Joséphine **Rivière** 3/6/1800 (**Cayenne**) – 22/4/1847 (**Cayenne**)

- Jeanne Marie Elodie 27/9/1829 (**Cayenne**) – 24/9/1835 (**Cayenne**)
- Jacques Baptiste Frédéric 26/2/1832 (**Cayenne**) – 24/9/1835 (**Cayenne**)
- Joseph Alfred 30/6/1834 (**Cayenne**) – 24/3/1863 (**Cayenne**)
- Marie Eugénie Elodie 8/12/1835 (**Cayenne**) – 4/11/1838 (**Cayenne**)
- Marie Charlotte Anaïs 29/7/1838 (**Cayenne**) - 15/1/1864 (**Marseille**)
- Marie Luce Joséphine Elisa 15/1/1842 (**Cayenne**) - ? & 29/11/1862 (**Crots, Hautes Alpes**) Marie Louis Hippolyte **Chevalier**

Par la suite, nous avons la mention de notre habitation dans le Journal officiel de la Guyane de 1909 ci dessous :



D'après cet avis, le terrain appartient à la succession vacante des époux Pierre Edouard Eutrope († 1904) et Jeanne Marie Poteau († 1907).

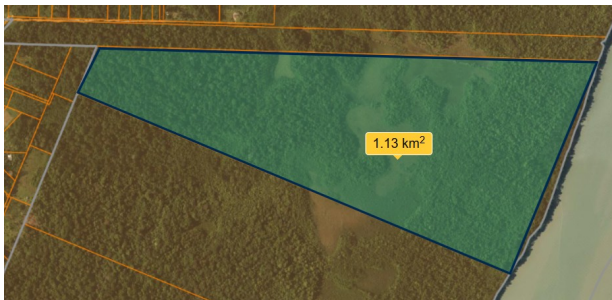
En 1912, une annonce, identique à la première, paraît dans le Journal officiel de la Guyane. Les modalités d'acquisition du terrain par le couple Eutrope-Poteau nous sont encore inconnues comme le résultat de cette éventuelle vente.

Actuellement, le nom de *l'Egyptienne* perdure avec la dénomination d'une pépinière d'arbres ou arboretum implanté au chemin Mogès à Matoury.

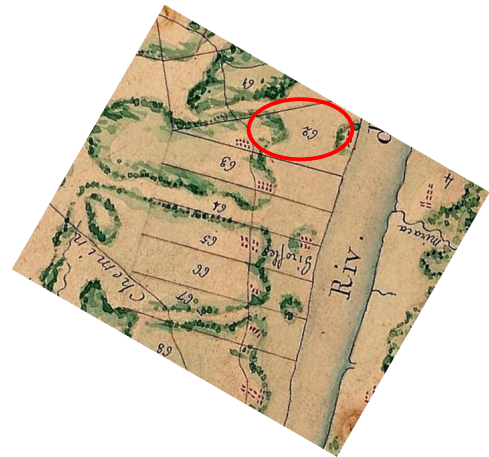
<sup>37</sup> Anom, acte 3 des décès de 1861 du Tour de l'Ile.

### 1-3 Le terrain et les productions

#### 1-3-1 Le terrain



(Géoportail, cadastre 2023)



Nous retrouvons sur le cadastre de la carte IGN de 2023 une forme triangulaire similaire au terrain de Lupé et Eulalie de 1832.

Cette parcelle cadastrale porte actuellement le numéro AR 0004 au nom de Théodore Honorat Lemonnier, propriétaire également de la parcelle AR 0005, correspondant à la parcelle n°63



Deux ensembles immobiliers, l'un au bord du Mahury, l'autre près du chemin de Stoupan à Cayenne sont dessinés sur la carte de Siredey. Ils pourraient correspondre respectivement aux terrain de Lupé et à celui d'Eulalie.

L'acte de vente de *Basse Terre* en 1838 apporte des précisions sur notre habitation.

*« dite l'Egyptienne [...] sur lequel il n'existe que quelques arbres fruitiers et les restes d'un dessèchement aujourd'hui sans valeur. Les deux propriétés contiguës l'une à l'autre ainsi qu'il vient d'être dit sont bornées au nord par le terrain de Paramana aujourd'hui dépendant de l'habitation Sautro, au sud par celle du sieur Servin, à l'ouest par des bois et savanes et à l'est par la rivière du Mahury. <sup>38</sup>»*

38 AT Guyane, acte notarié du 15 août 1838, notaire Voisin, 1 Mi 326.

Comme on le verra un plus loin, Servin, fils d'Eulalie Tanguy († 1836) est propriétaire de l'habitation *Mondésir* en 1822 qui se situe dans la même zone géographique.

En 1909, dans l'annonce pour la vente de la succession vacante Eutrope-Poteau, le terrain vendu a une superficie de 50 hectares soit environ la moitié de notre parcelle cadastrale actuelle. Des recherches supplémentaires seront nécessaires pour expliquer cette différence de superficie.

### 1-3-2 Les productions

Nous avons :

**En 1822 :**

- **Lubin Luppé** : 10 esclaves, 3,5 quarrés de manioc, 60 caféiers, 100 girofliers, 9 têtes de gros bétail, 4 quarrés cultivés

**En 1832 :**

- **Lupé et Eulalie** : 10 esclaves, vivres, girofle

**En 1838 :**

- Seulement quelques arbres fruitiers et la présence d'un ancien dessèchement.

**En 1861 :**

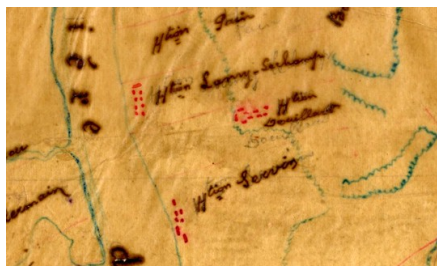
- L'habitation est absente du recensement

Comme les autres habitations du bord du Mahury, nous avons des productions de girofle et de café sur une habitation relativement petite et anciennement desséchée.

## 2. L'habitation *Mondésir*

### 2-1 La situation géographique

Cette habitation, citée dans le recensement de 1822, appartient à Joseph Servin ou Severin.



(AT Guyane, copie de 1913 d'un plan de L. Eutrope, géomètre-arpenteur du gouvernement [Ludovic Eutrope décédé en 1880] )





Le nom de notre habitation est cité lors de la la vente<sup>40</sup> en 1850 de l'habitation *Mondésir par Apollinaire Guérin à son fils* Guillaume Félix Saturnin Guérin.

« *Guérin avait acquis cet immeuble en plus grande partie de M Apollinaire Guérin son père* »<sup>41</sup>

On peut supposer, en l'absence de l'acte notarié de 1850<sup>42</sup>, qu'Apollinaire Guérin ait acheté le terrain lors d'une vente aux enchères liquidant la succession vacante de Joseph Servin. En outre, des terrains supplémentaires encore inconnus complètent le terrain de *Mondésir* d'après l'écrit ci dessus.

Guérin père est déjà propriétaire en 1848. En effet, dans le bornage noté dans l'acte de vente<sup>43</sup> de l'habitation voisine *la Providence* en 1848, on trouve cette mention « *de l'autre par celui du père Guérin* ».

#### Généalogie Guérin

Jean Apollinaire ca 1797 - 21/8/1875 (**Cayenne**) & Anne **Gotte** ca 1793 - 26/1/1865 (**Cayenne**)

- Guillaume Félix Saturnin\* ca 1832 - 12/12/1869 (**Cayenne**) & 28/6/1855 (**Cayenne**) Marie Louise **Dedons** 24/12/1833 (**Cayenne**) - ?
  - Marie Louise Ambroisine 7/12/1864 (**Cayenne**) - ?

\* affranchi le 14/1/1833, reconnu le 20/10/1851 par son père, écrivain de la marine en 1855 lors de son mariage.

En 1848, lors de l'abolition de l'esclavage, l'habitation comprenait treize esclaves.

Quelque années plus tard, le 17 mai 1856, Guillaume Félix Saturnin Guérin vend<sup>44</sup> une portion de son terrain d'une superficie de 20 hectares à Zéphérine Garus (ou Garrus) et à Christophe Colomb.

Le 22 mars 1860, Christophe Colomb décède. Afin de régler sa succession vacante, une vente<sup>45</sup> aux enchères est organisée. Zéphérine Garus devient l'adjudicataire des cinq hectares vendus et retrouve ainsi, l'intégralité du terrain acheté en 1856.

40 AT Guyane, acte notarié du 17 mai 1856, notaire Déchamp.

41 AT Guyane, acte notarié 222 du 14 août 1869, notaire Marck.

42 Acte notarié du 20 décembre 1850, notaire Voisin.

43 AT Guyane, 2E 1 / 21, acte notarié n° 139 du 14 décembre, notaire Déchamp.

44 AT Guyane, acte notarié du 17 mai 1856, notaire Déchamp.

45 AT Guyane, acte notarié 403 du 26 novembre 1860 et 446 du 24 décembre 1860, notaire Dunezat.

Son habitation est dite Garus sur les actes de l'état civil avec une dernière mention en 1875 où Edmé, le fils de Zéphérine, est noté comme propriétaire de cette habitation.

L'année du décès de Zéphérine est, pour le moment, inconnue.

Le 1 octobre 1856<sup>46</sup>, Guérin détache de son habitation une autre parcelle de terrain d'une contenance de 12 hectares. L'acheteur est Victor Rosily Redon, fermier de l'habitation la *Basse Terre* que nous étudions par la suite.

Le 7 octobre 1856<sup>47</sup>, Guérin vend une nouvelle parcelle de 7 hectares à la Demoiselle Rosillette Rosillette, cultivatrice au Tour de l'Ile.

Puis, en 1858, Guillaume Félix Saturnin Guérin vend<sup>48</sup> à Jean Urbain David Flotte le reliquat de son terrain.

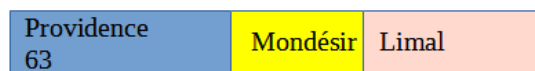
Lors du décès de Jean Urbain David Flotte en 1865, une vente aux enchères est organisée en 1869 afin de régler sa succession. Ses différentes propriétés sont mises en vente dont le lot n°10 correspondant au terrain de *Mondésir*. On ignore, pour le moment, le résultat de cette vente et le nom du nouveau propriétaire.

## 2-2 Le terrain

Le bornage du terrain est indiqué dans l'acte notarié de vente de 1858 :

*« le devant par le dit fleuve, d'un côté par la propriété de M. Limal<sup>49</sup>, de l'autre côté par l'habitation la Providence, dans le fond par des grands bois et des savanes [...] à l'exception toutefois des parties de terrains qu'il en a détachées »*

**En 1858**



Mahury →

L'une des parties détachées est la parcelle de 20 hectares de Zéphérine Garus acquise en 1856.

*« vingt hectares pris dans l'ancien établissement connu sous l'appellation établissement de Eulalie Tanguy et auront quatre cents mètres le long d'un ruisseau*

46 AT Guyane, acte notarié 422 du 1 octobre 1856, notaire Déchamp.

47 AT Guyane, acte notarié 435 du 7 octobre 1856, notaire Déchamp.

48 AT Guyane, acte notarié 83 du 19 mars 1858, notaire Déchamp.

49 Il s'agit de l'habitation *Basse Terre* vendue en 1847 par Limal à Auguste César Barrat.

*qui baigne cette localité, cinq cents de large ; borné à l'est par l'habitation dite la Marie Louise appartenant au sieur Guérin »*

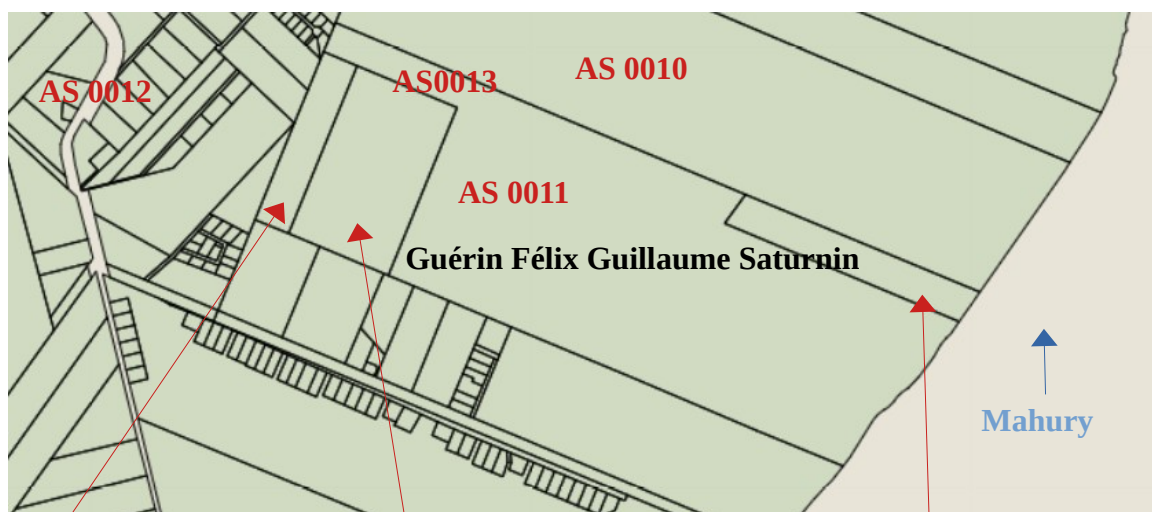
Nous retrouvons ainsi l'ancienne habitation d'Eulalie Tanguy, incluse dans *Mondésir*. Son fils adoptif Joseph Severin a sans doute hérité de sa mère après son décès en 1836 de son habitation.

D'autre part, ce bornage nous apprend la possession d'une habitation dite *la Marie Louise* à Guillaume Félix Saturnin Guérin en arrière de *Mondésir*. Le nom de *la Marie Louise* est sans doute à associer au prénom de son épouse, Marie Louise Dédons.

En 1860, nous avons la précision suivante concernant l'ancienne parcelle de Christophe Colomb :

*« vers l'est par l'habitation la Marie Louise appartenant à Mr Guillaume Guérin fils et vers l'ouest par la propriété de dame Zéphérine Garus <sup>50</sup>».*

Le cadastre de 2023 permet de retrouver nos anciens habitants mais localisés géographiquement dans un autre lieu. En effet, comme on l'a vu dans l'étude de l'habitation *l'Occasion*, la parcelle de *Mondésir* y a été représentée à tort.



**Colomb Christophe**

?

**Royer Prosper Aimée  
Albert**

Nous avons trois de nos parcelles vendues à savoir :

- **AS 0010** : A Prosper Aimée Albert Royer mais auparavant à Rosillette Rosillette ou Victor Rosely
- **AS 0011** : A Félix Guillaume Saturnin Guérin vendue à Urbain Flotte en 1858
- **AS 0012** : A Christophe Colomb rachetée par Zéphérine Garus en 1860
- **AS 0013** : Sans nom mais à Zéphérine Garus

<sup>50</sup> AT Guyane, acte notarié 403 du 26 novembre 1860 et 446 du 24 décembre 1860, notaire Dunezat.



## 2-3 Les productions

Nous avons :

**En 1822 :**

- **Joseph Servin (Séverin):** 6 esclaves, 2 quarrés de cotonniers, 0,5 quarré de manioc, 1124 caféiers, 30 girofliers, 3,75 quarrés cultivés.

**En 1832 :**

- Absente du recensement.

**En 1861 :**

- L'habitation est également absente du recensement.

## 3. L'habitation *La Politique*

Notre habitation est décrite dans le recensement détaillé<sup>51</sup> des habitations de 1818 comme appartenant à *Eulalie Tinguï*, signée *Elisabeth Eulalie*. Elle est localisée alors sur le Mahury. Nous la retrouvons sur le recensement de 1822 au nom d'*Eulalie Tanguy*.

L'habitation comporte 120 quarrés<sup>52</sup> de terres de toute nature avec :

- 10 esclaves
- Un quarré de caféiers
- Un quarré de cannes à sucre
- Trois quarrés et demi de rocouyers
- Rois quarrés de manioc
- 415 girofliers

On peut supposer qu'après son décès en 1836, l'habitation revienne à son fils adoptif Joseph Severin.

## Conclusion

Un cadastre faux, des absences de terriers et d'actes notariés (acte d'achat par Guérin père, succession Eulalie Tanguy, succession de Joseph Severin, vente aux enchère Flotte) ne permettent pas d'établir encore correctement la chronologie de ce terrain.

---

51 AT Guyane, X93.

52 Equivaut à 120 hectares.

Transcription inventaire de 1818 de l'habitation *la Politique* (AT Guyane, X93)

canton		tour de l'île					
habitation		la politique					
propriétaire				la rivière	la crique	le morne, appelé	
hommes blancs	femmes blanches	veufs blancs	veuves blanches	garçons blancs au dessous de 14 ans	mahury filles blanches au dessous de 14 ans	régisseurs ou économes blancs	rafineurs blancs
chirurgien	ouvriers blancs	domestiques blancs	sexagénaires blancs	naissance de blancs	mort des blancs	hommes de couleur libres	femmes de couleur libres
veufs de couleur libres	veuves de couleur libres	garçons de couleur libres	filles de couleur libres	domestiques de couleur libres	économes de couleur libres	sexagénaires de couleur libres	mort des gens de couleur libres
naissances des gens de couleur libres	hommes esclaves	femmes esclaves	garçons esclaves au dessous de 14 ans	filles esclaves au dessous de 14 ans	sexagénaires esclaves	infirmes esclaves	naissances des esclaves
mort des esclaves	2 fusils / pistolets	3 poudre de guerre / balles	3 épées ou sabres	2 quarrés de terre arpentées de toute nature	quarrés de terre en plaine	quarrés de terre en mornes	quarrés de terre en savannes
quarrés de terre en bois de bout	quarrés de terres cultivées	quarrés de terre de coton	quarrés de terre en caféyers	120 quarrés de terre de cacaoyers	quarrés de terre de cannes	quarrés de terre de rocou	quarrés de terre de girofliers
110 quarrés de terre de canneliers	10 quarrés de terre de muscadiers	quarrés de terre de poivriers	1 quarrés de terre de manioc	quarrés de terre de bananiers	1 quarrés de terre de rizière	3 ½	
sucreries en blanc	sucreries en brut	cotonneries avec moulins	3 cafeteries avec moulins	cacaoteries	pieds de girofliers	pieds de cacaoyers	pieds de cannes
pieds de rocou	pieds de café	pieds de muscadiers	pieds de canelliers		415	guildeverie	four à chaux
poteries et tuileries	briqueteries	moulins à eau	moulins à vent	moulins à vapeur/ bêtes	cabrouets à mulets / bœufs	chevaux et cavalles	poulains et pouliches
bourriquets et ânes	mulets	bœufs et vaches	gazelles et bouvards	moutons et cabrits	cochons	bateaux et canots	nombre de feux de propriétaires

**AFFRANCHIS DE L'HABITATION MONDESIR EN 1848**

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>AGE</b>	<b>DÉCÈS</b>
AUTREY	Constance	48	
AUTREY	Jean François	13	Fils de constance ;
AUTREY	Jean Pierre	13	Fils de constance ;
AUTREY	Julien	8	Fils de constance ;
CHICO	Dominique	40	
JOCK	Jacques	37	
MORIVILLE	Jean Baptiste	12	
MORIVILLE	Michaud	10	<i>Dcd le 12/2/1894, hab Thérèse à Matoury</i>
PIPPO	Philippe	51	<i>Dcd le 15/5/1852, hab l'Occasion à Matoury</i>
ROMOUT	Janvier	41	
ROVILLE	Agnes	38	Femme de Victor. ; <i>dcd le 13/3/1863, hab Menchikoof Roura</i>
ROVILLE	Joseph	?9	Fils Victor et Agnès ;
ROVILLE	Victor	46	Mari d'Agnès ; 1850, hab Lamothe ; <i>dcd le 20/3/1863, hab Menchikoof Roura</i>





## 2. Les habitants

### 2-1 Les propriétaires

#### 2-1-1 La famille de Marie Thérèse Artur

Vers l'année 1808, une concession<sup>53</sup> de terrain est accordée à Marie Thérèse Artur veuve de François René Robert.

En 1825<sup>54</sup>, Marie Eléonore Scott, fille de Marie Thérèse Artur et épouse de Charles René Lebreton de Beauregard ainsi qu'Antoinette Robert, autre fille de Marie Thérèse Artur et épouse de Jacques Hippolyte Paul, propriétaires de l'habitation, la vendent à Jean Marie Lagrange, greffier du tribunal de première instance de Cayenne.

#### Généalogie Artur Marie Thérèse

Marie Thérèse 10/5/1750 (*Cayenne*) – 21/7/1823 (*La Rochelle*) & 4/4/1769 (*Rémire*)  
Guillaume **Scott** ca 1736 (*Londres*) – 9/6/1771 (*Rémire*)

- Marie Eléonore 22/3/1770 (*Cayenne*) - ? & 22/11/1791 (*Cayenne*) Charles René César **le Breton de Beauregard** (23/6/1762 (*Rennes*) - 13/5/1842
- Marie Anne Thérèse ca 1771 – 2/12/1773 (*Cayenne*)

Marie Thérèse 10/5/1750 (*Cayenne*) – 21/7/1823 (*La Rochelle*) & 26/1/1774 (*Cayenne*) François René **Robert** ca 1742 (*Ambroise*) - ?

- François Isidore 14/5/1774 (*Cayenne*) – 18/2/1818 (*Cayenne*)
- Françoise Sophie 2/6/1775 (*Cayenne*) – 28/4/1777 (*Cayenne*)
- Luc Mathieu 21/9/1777 (*la Rochelle*) – 19/10/1777 (*Dompierre sur Mer*)
- Antoinette Sophie 21/8/1785 (*Cayenne*) -28/11/1854 (*Jussey, Haute Savoie*) & 15/2/1816 (*Cayenne*) Jacques Hippolyte **Paul** 22/3/1780 (*Marseille*) – 24/10/1843 (*Cayenne*)
  - Charles René Hippolyte 22/7/1822 (*Cayenne*) – 4/7/1881 (*le Vésinet*)

En 1826, Jean Marie Lagrange agrandit son habitation en obtenant la concession d'un terrain, sans doute celui de Paramana, situé en arrière de cette dernière acquisition.

Puis le 30 juin 1829<sup>55</sup>, Jean Marie Lagrange crée une société de culture avec Michel Favard et Michel Bremond dans laquelle il apporte ses deux terrains qui forment dorénavant notre habitation *Basse Terre*. Cette société achètera<sup>56</sup> en 1830 sur l'Approuague l'habitation dite *Strhele* future habitation *la Jamaïque*.

Le 3 février 1831, Michel Favard, Michel Bremond et Jean Marie Lagrange vendent l'habitation à Joséphine Saubade Laborde veuve de Jean Antoine Menard. Cette dernière, en

53 AT Guyane, acte notarié du 26 décembre 1860, notaire Dunezat.

54 AT Guyane, acte notarié du 2 avril 1825, notaire Charles Brunot.

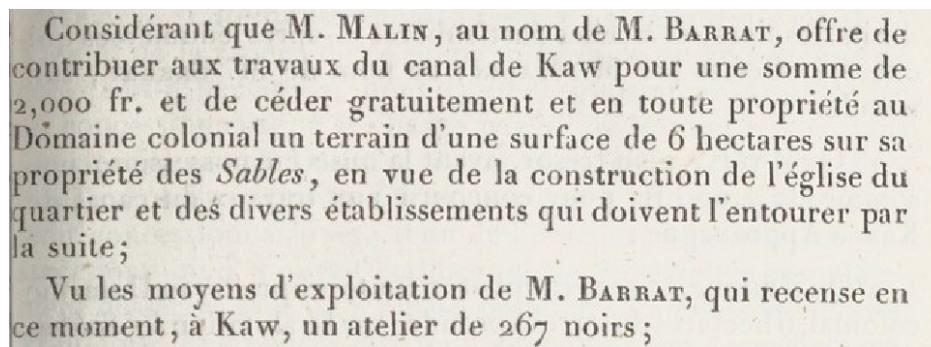
55 AT Guyane, acte notarié du 30 juin 1829, notaire Lemaître.

56 AT Guyane, acte notarié du 19 juin 1830, notaire Condéry.

1838<sup>57</sup>, revend l'habitation et le terrain dit l'*Egyptienne* contigu à *Basse Terre* à Marie Catherine Voiry veuve Raphet, à Victor Limal et à son épouse Marie Antoinette Raphet. Ceux ci revendent l'habitation à Auguste César Barrat qui devient le propriétaire de la nue propriété<sup>58</sup> en 1844 puis de l'usufruit en 1847<sup>59</sup>.

### 2-1-2 Auguste César Barrat (1790-1854)

Auguste César Barrat est négociant à Nantes et conseiller municipal de cette ville en 1831, 1834, 1837, 1840, 1843 et 1846. Il achète l'habitation sucrière *Saint Perey* sur l'Approuague aux héritiers Noyer vers les années 1840-1841. En 1843 et peut être antérieurement, il est également propriétaire de l'habitation sucrière *Les Sables* à Kaw.



Considérant que M. MALIN, au nom de M. BARRAT, offre de contribuer aux travaux du canal de Kaw pour une somme de 2,000 fr. et de céder gratuitement et en toute propriété au Domaine colonial un terrain d'une surface de 6 hectares sur sa propriété des *Sables*, en vue de la construction de l'église du quartier et des divers établissements qui doivent l'entourer par la suite ;

Vu les moyens d'exploitation de M. BARRAT, qui recense en ce moment, à Kaw, un atelier de 267 noirs ;

### (Gallica, Bulletin officiel de 1847)

Cette dernière habitation avec ses 267 esclaves est donc très importante en 1847. Cette année, Auguste César Barrat échange une partie de son terrain contre un terrain à proximité du canal de Kaw pour permettre l'édification du futur bourg de Kaw avec son église.

On peut donc que s'étonner de son achat notre habitation *Basse Terre* dont la rentabilité doit être faible ! Auguste César Barrat décède à Cayenne en 1854.

Son fils Ernest est depuis 1850, lieutenant commissaire commandant du quartier de Kaw et reprend la gestion des deux habitations *Les Sables* et *Saint Perey*. En 1871, sa fille Marguerite Caroline Augusta y naît, la reconnaissant seulement en 1888 comme son autre fille Marine Rosilia Ernestine née en 1869 à Cayenne. Cette dernière donnera naissance à Roland Barrat, le futur maire de Cayenne entre 1953 à 1965.

Ernest Barrat décède en 1895 à Saint Laurent du Maroni. En 1900, au titre des successions

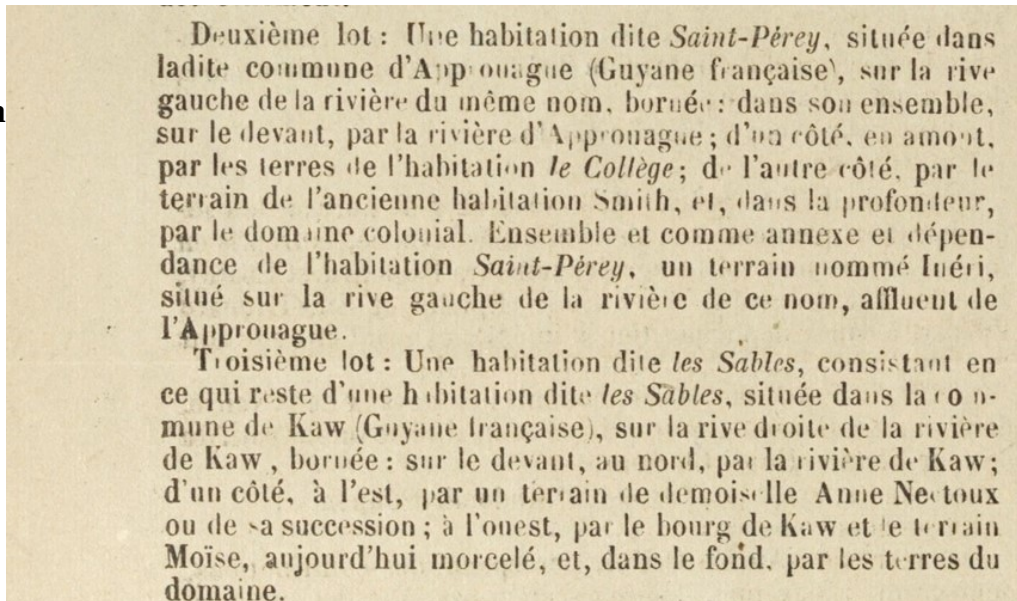
57 AT Guyane, acte notarié du 15 août 1838, notaire Voisin, 1 Mi 326.

58 AT Guyane, acte notarié du 8 janvier 1844, notaire Voisin.

59 AT Guyane, acte notarié 109 de 1847, notaire Déchamp, 1 Mi 264.

vacantes, une vente aux enchères est organisé pour vendre ses biens, héritier de son père des habitations *les Sables* et *Saint Perey*. Il n'est pas fait mention de l'habitation *Basse Terre* vendue probablement auparavant.

(Gallica,  
bulletin  
officiel de la  
Guyane de  
1900)



La famille Barrat laissera son empreinte dans la vie de la Guyane durant un peu plus d'un siècle.

### Généalogie Barrat

Auguste César 17/6/1790 (**Paris**) – 27/3/1854 (**Cayenne**) & 8/4/1817 (**Paris**) Rose **Petitpierre** 25/6/1801 (**Nantes**) – 22/10/1879 (**Nantes**)

- Philippe Auguste
- Edouard Ferdinand
- Céline
- Marie Pauline
- Léonie Valère
- Ernest Adolphe 29/10/1835 (**Nantes**) – 25/6/1895 (**St Laurent du Maroni**) & Marie Rosilia Joséphine **Batolite** 16/8/1850 (**Cayenne**) - 14/6/1901 (**Cayenne**)
  - Marine Rosilia Ernestine 28/2/1869 (**Cayenne**) – 8/5/1902 (**St Pierre, Martinique**) & André Georges Michel Hilaric
    - Roland 4/9/1901 (**St Pierre, Martinique**) – 8/2/1866 (**Nice**)
- Ernest Adolphe 29/10/1835 (**Nantes**) – 25/6/1895 (**St Laurent du Maroni**) & Marie Joséphine **Bartholet ou Batolite**
  - Marguerite Caroline Augusta 1/10/1871 (**St Perey, Approuague**) - ? & 19/3/1906 (**Cayenne**) Charles Emilien André **Harmois**

En 1855, lors de la vente judiciaire des immeubles de la la succession d'Auguste César Barrat, Rosillette Redon se porte acquéreuse de l'habitation *Basse Terre*. A priori, elle ne

possède que la nue propriété, l'usufruit étant détenue par la veuve Limal. Ceci est en contradiction avec l'acte d'achat de 1847 ?

*Aujourd'hui les époux Limal cèdent et abandonnent leur droit de jouissance et usufruit sur la dite habitation, à M. Barrat qui accepte par M. Couj ci devant qualifié, de sorte que l'usufruit étant réuni à la propriété, M. Barrat devient possesseur de la dite habitation en toute et plaine propriété.*

En 1860, Rosillette Redon vend son habitation à son fils Victor Rosily Redon qu'elle avait reconnu en 1856. Il était depuis 1852 fermier de cette habitation.

Victor Rosily Redon décède sur son habitation en 1873. En 1878, son fils Noël y décède également. Ce décès sera la dernière mention de notre habitation inscrite à l'état civil du Tour de l'Île.

### 2-1-3 La famille Redon-Manard

Victor Rosily Redon ainsi que sa future épouse sont des anciens esclaves de l'habitation *Saint Perey* à Barrat.

## Généalogie Redon

Rosillette ca 1800 - 31/7/1866 (**Cayenne**)

- Victor Rosily<sup>60</sup> ca 1822 - 12/4/1873 (**Basse Terre**) & Thérèse Nanterre
  - Louis Tigre<sup>61</sup> ca 1844 (**Ile de Cayenne**) – 17/8/1872 (**Sinnamary**)
- Victor Rosily ca 1822 - 12/4/1873 (**Basse Terre**) & 23/10/1857 (**Tour de l'Île**)  
Elisabeth **Manard** ca 1815 – 8/1/1867 (**Basse Terre**)
- Zéphirin<sup>62</sup> ca 1835 - ?

60 Reconnu par sa mère par acte notarié du 17 juin 1856, notaire Déchamp.

61 Reconnu par son père par acte notarié du 5 avril 1858, notaire Déchamp.

62 Reconnu par sa mère par acte notarié du 17 juin 1856, notaire Déchamp.



## Généalogie Manard

Omphale **Manard** ca 1782 – 20/5/1874 (*Basse Terre*) & Noël

- Elisabeth ca 1815 – 8/1/1867 (*Basse Terre*)
  - Louise<sup>63</sup> 20/7/1840 (*St Perey, Approuague*) - après 1860 & xxx
    - X 1/10/1859 (*Basse Terre*)
- Elisabeth ca 1815 – 8/1/1867 (*Basse Terre*) & 23/10/1857 (*Tour de l'Île*) Victor **Rosily Redon** ca 1822 - 12/4/1873 (*Basse Terre*)
  - Victorin<sup>64</sup> 22/10/1843 (*St Perey, Approuague*) - après 1866 & Edwige Juliana
    - Urbain Leonce<sup>65</sup> 10/12/1883 (*Cayenne*) - après 1922
  - Noël<sup>66</sup> 28/7/1845 (*St Perey, Approuague*) – 24/3/1878 (*Basse Terre*) & Andriette **Madin** ca 1842 - ?
    - Cyrus François<sup>67</sup> 4/10/1877 (*Cayenne*) – 14/3/1956 (*Cayenne*) & Lucie **Calbaro**<sup>68</sup> ca 1879 - après 1930
      - Elisa 1/9/1906 (*à la Comté*) - ?
- Janvier ca 1816 (*Approuague*) – 7/5/1892 (*Matoury*) & Vénus **Belest** ca 1808 – 12/12/1865 (*Basse Terre*)

Après le décès du fils Noël en 1878, l'habitation semble désertée. Néanmoins, Janvier Manard ne décédera qu'en 1892 à Matoury. Est-il resté sur l'habitation ?

Par la suite, nous retrouvons, Cyrus, le fils de Noël, père d'un enfant en 1906 et cultivateur sur la rivière la Comté. Il est conseiller municipal de Roura en 1925 et figure ensuite comme candidat au poste de conseiller municipal pour les élections municipales de 1929 et 1935. Il décède à Cayenne en 1956.

COMMUNE DE ROURA.			
Premier tour de scrutin du dimanche 3 mai 1925.			
Nombre de conseillers à élire.....	12		
Electeurs inscrits.....	182		
Enveloppes trouvées dans l'urne.....	95		
Enveloppes renfermant des bulletins blancs ou nuls.....	1		
Restent pour le chiffre des suffrages exprimés.....	94		
Majorité absolue.....	48		
Ont obtenu :			
MM.		MM.	
Léveillé Sylvestre... 80 voix.	Télémaque Théodule 50 voix.		
<b>Redon</b> Cyrus..... 72	Poilus Julien..... 44		
Louisian Adolphe... 52	Polony Léonel..... 44		
Assard Lacour..... 51	Aron Alexandre.... 43		
Luce Fernand..... 51	Nelson Michel..... 43		

(Gallica, Bulletin officiel de la Guyane de 1925)

63 Reconnu par sa mère par acte notarié du 9 mai 1860, notaire Dunezat.

64 Reconnu par ses parents par acte notarié du 9 mai 1860, notaire Dunezat ; apprenti en 1860 avec Joseph Elisée comme charpentier de marine durant 4 années.

65 Blessé à la guerre en 1916.

66 Reconnu par ses parents par acte notarié du 9 mai 1860, notaire Dunezat.

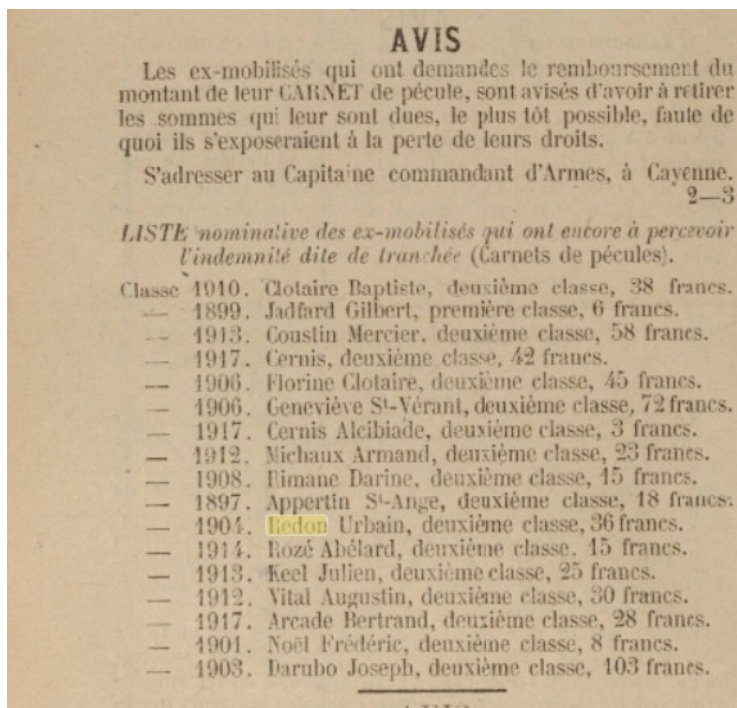
67 Parents domiciliés au tour de l'Île ; cultivateur à la Comté en 1906.

68 1930, sur la liste des indigents de Roura.

## Christian Lamendin – 26 Février 2024 - Chapitre 1- Matoury, rive du Mahury, version 2

Son cousin Urbain, né à Cayenne en 1883, après avoir participé à la guerre de 1914-1918, perçoit en 1922 une »indemnité de tranchée de 36 francs «.

(Gallica, Bulletin officiel de la  
Guyane de 1922)



On retrouve son nom sur la liste électorale de Roura de 1962 avec la mention « DCD » (décédé) et habitant le lieu dit « Maripa ».

		R				
202	RUVET	Cayenne	26 Mai 1911			
	Georges, Henriette, Emilia	Ménagère	Cayenne			
203	REDON	lieu dit "Maripa"	10 Décembre 1883			
	Urbain	cultivateur	Cayenne		36 D	

(AT Guyane, 17 E dépôt Roura)

Quant à Victorin, l'autre fils, il demeure encore sur *Basse Terre* en 1875 puis il habite Cayenne. Lors de l'incendie de la ville en 1888, il percevra, comme de nombreux sinistrés, un secours financier<sup>69</sup>.

69 Gallica, Moniteur de la Guyane de 1890 page 85.

2-2 Les travailleurs

En 1848, 10 esclaves sont affranchis lors de l'abolition de l'esclavage. Il s'agit de la famille de Brigitte Gittebry ainsi que de Paul Laup. Brigitte Gittebry et ses enfants s'établissent très rapidement à Cayenne où naît son dernier enfant en 1849 et où elle se marie en 1850 à Gustave Gellini. Elle est alors domestique.

L'état des esclaves affranchis du Tour de l'Ile indique Dominique Pain comme le propriétaire de *Basse Terre*. ???

Des nouveaux travailleurs s'installent sur l'habitation dont une grande majorité d'immigrés Africains ou Indiens. Les futurs employeurs s'inscrivent sur des listes pour l'attribution des travailleurs. Nous retrouvons ainsi en 1859, Victor Rosily avec une demande de 3 travailleurs en 1859 et de 8 travailleurs en 1865.

(Gallica, bulletin officiel de la Guyane de 1859)

Art. 2. Sont appelés à prendre part à la distribution des cent soixante-quinze immigrants actuellement disponibles et pour les chiffres ci-après :

C. Bar.....	45	Report.....	90
Goyriena.....	45	Michel Napoléon.....	45
Marie-Justine Ribeiro.....	5	Habitation Ramponneau.....	45
Pouget.....	5	C <sup>ie</sup> de l'Approuague.....	0
G. Dechamp.....	6	Saint-Michel-Dunezat.....	0
Veuve Yanóltz.....	6	Vauquelin.....	0
Besse (héritiers).....	6	Franchi.....	0
Aimé Niotte (Pactole).....	9	Jobredeaux.....	0
E. Barrat.....	9	Dame Faure.....	0
Chapelle de Julleville.....	5	Volmar.....	0
F. Galliot.....	5	Romieu frères.....	45
A. Chauvet.....	5	Joseph Dechamp.....	0
Bouché.....	6	Paul Dunez.....	0
F. F. Virgile.....	6	L'administration.....	40
Victor Rosily.....	3		
		Total égal.....	475

(Gallica, bulletin officiel de la Guyane de 1865)

— 374 —

Deuxième liste des demandes d'inscription, rendue définitive par arrêté du Gouverneur du 25 octobre 1865.

(Nota. Les numéros intermittents sont ceux des demandes écartées par le comité).

NUMÉROS d'ins-cription.	NOMS DES DEMANDEURS.	NOMBRE d'im-migrants
66	Bar (Constant).....	45
68	Caty (Agénore).....	5
69	Horte (Jean-François), dame.....	5
70	Dauphine (Jean-Léopold).....	40
72	Redon (Victor).....	8
74	Dargouet (Augustine).....	5
75	Romieu aîné.....	5
76	Pain (Amand).....	2
77	Zolaé (Caroline).....	4
78	Michély (Stratonis).....	40
79	Bourny.....	6
	Total.....	75

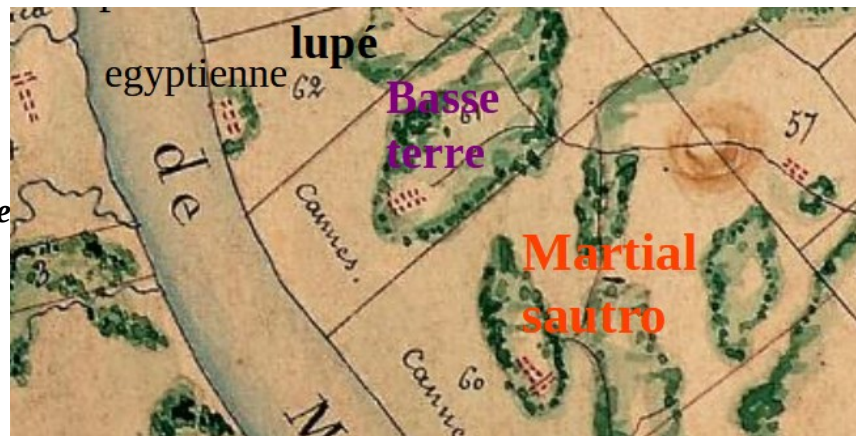
Vu pour être annexé à l'arrêté de ce jour.  
Cayenne, le 25 octobre 1865.

Le Directeur de l'intérieur,  
A. QUINTRIE.

Des décès très rapides et fréquents se rencontrent dans cette population d'immigrés. Nous trouvons ainsi les décès de 14 immigrés, d'un âge moyen de 29 ans, sur l'habitation *Basse Terre* entre 1862 et 1869.

### 3 Le terrain

n° 61, habitation *Basse Terre*



Cette carte de 1832 représente le terrain de notre habitation compris entre les habitations n°62 dite *L'Egyptienne* à Lupé et celle n°60 dite *Sautro* à Martial et Paul.

C'est un rectangle d'une largeur de 700 pas (227, 381 mètres) sur une profondeur de 4000 pas (1299,320 mètres) bordé par le Mahury d'après l'acte de vente de 1831. L'acte de vente de 1838 reprend ces mêmes valeurs en le complétant de l'ancien terrain de l'habitation *l'Egyptienne*.

*« Les deux propriétés contiguës l'une à l'autre ainsi qu'il vient d'être dit sont bornées au nord par le terrain Paramana aujourd'hui dépendant de l'habitation Sautro, au sud par celle du sieur Servin, à l'ouest par des bois et des savanes et à l'est par la rivière Mahury<sup>70</sup>. »*

La carte de Charrière de 1847 indique également notre habitation alors la mention Ménard bien que vendue depuis 1838.

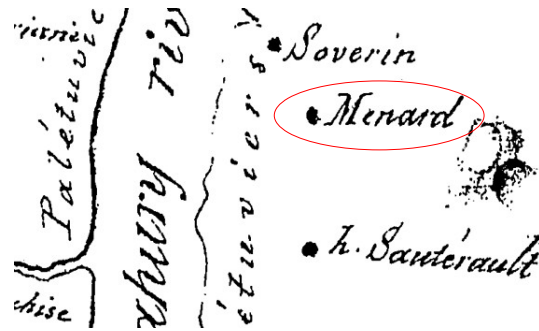
On note également le nom de Séverin<sup>71</sup>. Ce dernier possédait l'habitation *Mondésir* plus ou moins incluse dans l'habitation *l'Egyptienne*.

70 AT Guyane, acte notarié du 15 août 1838, notaire Voisin, 1 Mi 326.

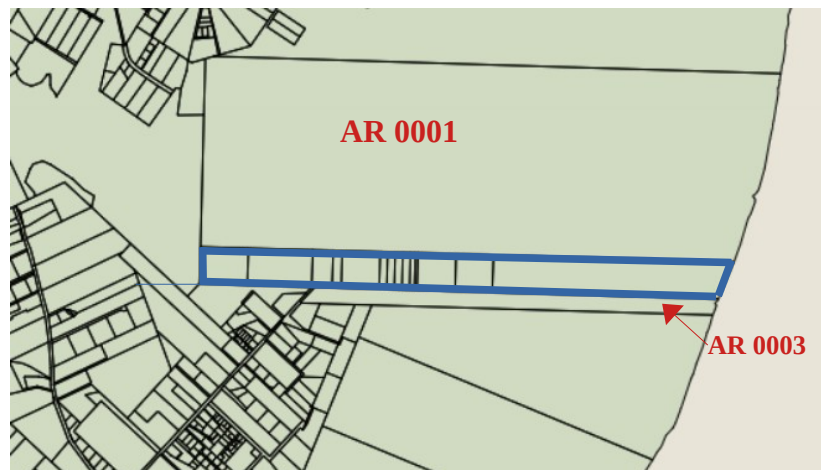
71 Voir le paragraphe concernant *Mondésir*.



(carte de Charrière de 1847)



(Francecadastre 2023)



(Géoportail, 2023)



La bande de terrain en bleu d'une largeur de 227 m correspondrait donc au terrain de *Basse Terre* de 1831

#### 4. L'habitation et les cultures

##### 4-1 L'habitation

En 1831, l'habitation « *sucrerie* » se compose d'« *une case à maître en charpente, couverte en bardeaux et six cases à nègres sans aucune autre désignation* ».

En 1838, la description est plus précise avec « *un établissement consistant en maison à maître en charpente avec lucarnes à des deux façades couverte en bardeaux, montée sur maçonnerie et en assez bon état, une cuisine avec charpente montée sur maçonnerie en médiocre état dans laquelle se trouvent un four et un foyer; »*

On n'évoque plus alors les cases à esclaves, l'habitation est sans doute abandonnée ou sur la voie de l'être.

#### **4-2 Les cultures**

En 1831, on évoque le terme de sucrerie pour décrire notre habitation avec des plantations de cannes à sucres et de vivres comme il est indiqué sur la carte de Siredey de 1832.

En 1838, ce sont « *vingt trois hectares dix centiares de terres basses entourées et desséchées par un coffre d'écoulement en bois de wacapou, propres à l'aide de peu de travail à être immédiatement mis en culture.* » existants sur le terrain.

Une sucrerie a donc existé mais à priori tout le matériel lié à la fabrication du sucre (fours, moulins) semble avoir disparu. On pourrait l'expliquer par la création de la sucrerie de l'Approuague et un éventuel transfert du matériel sucrier de *Basse Terre* vers cette nouvelle habitation par l'ancien propriétaire, la société de culture Favard, Brémond et Lagrange.

Dans les années 1850, des travailleurs cultivent le terrain dont, le futur propriétaire, Victor Rosily Redon qui engage des travailleurs immigrés.

Ces nouveaux travailleurs contribuent en 1861 à la culture des 21,5 hectares de terres qui produisent du sucre, du café, du coton et du rocou<sup>72</sup>.

Nous retrouvons alors une nouvelle production de sucre sans plus de précisions ?

Les cultures semblent se poursuivre car Victor Rosily Redon demande en 1865 l'engagement de 8 immigrants coolies. Peu après, par le bateau Daguerre arrivé en 1867, 5 immigrants lui sont affectés.

#### **Conclusion**

Après 1878, l'habitation semble désertée ou très faiblement peuplée. Aujourd'hui, cette parcelle de terrain est partiellement viabilisée et se situe à l'extrémité du chemin Mogès. L'habitation n'a pas été repérée sur le terrain mais serait intéressante à découvrir de par son activité sucrière existante dans les années 1830.

---

<sup>72</sup> AT Guyane, Feuille de la Guyane française de 1861.

## Généalogie Gittebry-Gélini

Brigitte ca 1811 - 3/5/1879 (**Cayenne**) & xxx

- Alexis<sup>73</sup> ca 1828 - ? & 6/11/1858 (**Kaw**) Marie Rose **Justine**<sup>74</sup>
  - Marie Catherine Augusta 10/7/1863 (**Cayenne**) - ?
    - Julie 7/3/1886 (**Cayenne**) – 20/12/1887 (**Cayenne**)
    - Jean Camille Luc 20/5/1889 (**Cayenne**) - ?
- Jean Gustave<sup>75</sup> ca 1830 – 17/9/1870 (**Cayenne**)
- Rose<sup>76</sup> ca 1832 - 15/7/1889 (**Cayenne**) & Guillaume **Soutient**
  - Hippolyte<sup>77</sup> 12/10/1850 (**Cayenne**) - ?
- Rose ca 1832 - 15/7/1889 (**Cayenne**) & Ferdinand **Noreah**
  - Gabriel Ferdinand 29/11/1852 (**Cayenne**) - ?
- Virginie<sup>78</sup> ca 1834 - 2/9/1888 (**Cayenne**) & 25/9/1879 (**Cayenne**) Léandre **Bafau**
  - Marie Charlotte 29/9/1850 (**Cayenne**) - ? & xxx
    - Joseph Augustin Lucien 19/2/1877 (**Cayenne**) – 28/5/1878 (**Cayenne**)
  - Arthur Samuel<sup>79</sup> 28/5/1866 (**Cayenne**) - ? & 8/6/1898 (**Cayenne**) Genevieve Hermine **Andronic**
  - Marie Corina Antoinette 9/1/1869 (**Cayenne**) - ? & 10/8/1887 (**Cayenne**) Lindor Antoine **Mazoé**
    - Léon Eugène Antoine 24/1/1889 (**Cayenne**) - ?
    - Emmanuel Aurélien Arthur 26/11/1890 (**Cayenne**) - ?
  - Marie Corina Antoinette 9/1/1869 (**Cayenne**) - ? & 19/4/1934 (**Cayenne**) Maxime Gervais **Tarcy**
    - Adolphina Régina Elisabeth 17/7/1875 (**Cayenne**) - ?
- Virginie ca 1834 - 2/9/1888 (**Cayenne**) & Edouard **Thériac (Martin)**<sup>80</sup>
  - Gustave 29/1/1853 (**Cayenne**) - ?
- Virginie ca 1834 - 2/9/1888 (**Cayenne**) & xxx
  - Léonce 1/10/1856 (**Cayenne**) - ?
  - Marie Joséphine 3/10/1861 (**Cayenne**) - ?
  - Alix Gabrielle 16/8/1870 (**Cayenne**) - 18/3/1869 (**Cayenne**) & 28/7/1908 (**Cayenne**) Eugène **Tècle**
- Alexandre ca 1847 - ?

Brigitte<sup>81</sup> ca 1811 - 3/5/1879 (**Cayenne**) & 13/6/1850<sup>82</sup> (**Cayenne**) Gustave **Gélini** ca 1818 - 20/12/1850 (**Cayenne**)

---

73 1851, manœuvrier, reconnu le 5 septembre 1851.

74 Domiciliée à Kaw.

75 1851, manœuvrier, reconnu le 5 septembre 1851 ;1870, pêcheur.

76 1851, cuisinière, reconnu le 5 septembre 1851 ;1889, cuisinière et célibataire

77 Reconnu le 2 novembre 181.

78 1851, cuisinière, reconnue le 5 septembre 1851 ;1879 ,1888, revendeuse.

79 1898, charpentier

80 Reconnu par Augustin Martin lors de son mariage en 1850 avec Alméria Thériac

81 1879, propriétaire au 62 rue des marais.

82 Reconnaissance des cinq enfants lors du mariage.

**Christian Lamendin – 26 Février 2024 - Chapitre 1- Matoury, rive du Mahury, version 2**

- Marie Louise ca 1836 - ? & xxx
  - Céline<sup>83</sup> 28/5/1851 (**Cayenne**) – 6/2/1871 (**Cayenne**)
- Marie Louise ca 1836 - ? & Abel **Génus**
  - Elisabeth Marie Catherine 16/8/1853 (**Cayenne**) - ?
  - Pierre Emile Toussaint 11/8/1855 (**Cayenne**) - ?
- François Félix<sup>84</sup> ca 1838 – 13/5/1887 (**Cayenne**) & Hélène **Terpont**
  - Camille Léonard<sup>85</sup> 13/3/1868 (**Cayenne**) – 8/9/1893 (**Cayenne**)
- Joseph Polydore<sup>86</sup> ca 1840 – 30/3/1907 **Cayenne** & 10/8/1892 (**Kaw**) Suzette Adèle **Dorville** ca ? - 29/11/1895 (**Cayenne**)
- Marie Adélaïde Olympiade Corenne<sup>87</sup> 14/11/1844 (**Cayenne**) - 18/5/1918 (**Cayenne**)
  - Louis Baptiste Paul 28/4/1864 (**Cayenne**) – 1/7/1879 (**Cayenne**)
- Marie<sup>88</sup> 12/4/1849 (**Cayenne**) – 29/3/1918 (**Cayenne**) & 21/2/1867 (**Cayenne**)  
Léonard Barthélémy **Mayol** ca 1842 - ?
  - Marie Louise Juliana 9/10/1868 (**Cayenne**) - ? & 6/2/1889 (**Cayenne**) Adrien **Thélémaque**
  - Marie Adolphine Brigitte 31/12/1883 (**Cayenne**) - ? & 2/8/1902 (**Cayenne**)  
Urbain Alexandre **Noleau**

---

83 1871, domestique, décédé 62 rue des marais.

84 1867, 1887, maçon, célibataire.

85 1893, maçon.

86 1879, propriétaire domicilié à Kaw ;1907, cultivateur.

87 Affranchissement le 6/7/1846 suite au rachat par sa mère.

88 1918, couturière.